

TABLE DES MATIÈRES

I- Projet de sensibilisation à l'environnement par et pour un processus d'éducation populaire au Commun	3
I-A- Vision du projet et de ses deux outils d'animation de la Transition territoriale	3
I-A1- L'économie circulaire pour conscientiser aux Communs	5
I-A2- "Terre de Convergence" : un processus pour la production de Communs	7
I-B- Ses objectifs liés au territoire et aux populations	9
I-B1- Ses objectifs liés au territoire	9
I-B2- Ses objectifs liés aux populations	12
I-C- L'impact attendu et mesurable	14
II- Synthèses des recherches effectuées et des orientations retenues	16
II-A- La culture du Commun pour la Transition territoriale	17
II-A1- La Transition citoyenne comme levier du changement	17
II-A2- Le pouvoir à l'écoute de l'émergence d'une société collaborative	20
II-B- L'Économie collaborative : un regain d'éthique pour l'ESS	22
II-B1- La "Co-révolution"	23
II-B2- L'économie symbiotique	25
II-C- Les outils de la contribution au service de la démocratie	27
II-C1- Les outils "conviviaux" de coopération	27
II-C2- Les "premiers petits pas" collaboratifs irréversibles	31
III- Analyse par rapport aux évolutions globales et impacts sur le projet d'une culture du commun	34
III-A- L'orientation coopérative par rapports aux évolutions	34
III-A1- Évolutions politiques	34
III-A2- Évolutions sociétales	37
III-B- Perspectives pour le développement du projet associatif	39
III-B1- Sur les objectifs sociaux	39
III-B2- Sur l'activité économique	44
BIBLIOGRAPHIE	50
WEBOGRAPHIE	50
CONFÉRENCES	54
ANNEXES	55

Les biens communs, ou les communs, sont des ressources gérées collectivement par une communauté selon une forme de gouvernance définie par elle-même. (*cf. annexe I*)

Il existe tout autour de nous des choses, si essentielles, que leur appropriation par un seul homme poserait problème : l'eau potable, l'air que l'on respire, les forêts, l'écosystème.

Ces communs nécessitent donc une culture de la coopération. Une culture alternative à la culture dominante de la compétition, moteur du capitalisme.

La difficulté des communs, c'est leur manque de visibilité dans la société à cause de la très grande diversité des formes de communs et le manque de connexion entre les différents protagonistes : entre les acteurs eux-mêmes, avec les entreprises qui ne réalisent pas toujours le bénéfice de travailler avec des communs, mais aussi avec le décideur public. Les causes principales de ce problème sont multiples : la croyance dans la destruction du bien quand il est mis en commun ou "tragédie des communs", l'ignorance voir l'hostilité des pouvoirs publics, en témoigne l'absence de caractérisation légale des communs en France, la direction dominante de la brevetabilité du vivant.

Pourtant des exemples surgissent là où peu les attendaient, que se soit dans la base citoyenne comme la multiplication des assemblées des communs ou encore avec le recours grandissant des collectivités aux concertations collectives. Ils apparaissent également dans le monde du numérique, avec l'arrivée des logiciels libres dans l'administration, et la démocratisation de leur utilisation chez le grand public, comme par exemple le navigateur "firefox". À tel point que la plupart les utilisent sans même le savoir.

Voulons-nous un monde de l'individualisme, du bien privé, de l'action personnelle, de l'intérêt privé ? Ou préférons-nous un monde du bien commun, de l'action collective, de l'intérêt général ?

C'est bien cette question qui est posée grâce à la culture des communs. Sans elle notre évolution semble se résoudre à la fatalité d'être individualiste; un chemin qui nous le savons entraîne la destruction de notre bien commun le plus précieux à savoir notre planète et ses richesses naturelles. Plus que jamais le peuple sort dans la rue pour clamer sa révolte et son envie de prendre une autre direction, celle d'un changement global, appelé Transition, vers une société sobre, locale, écologique et solidaire, en un mot résiliente.

Le projet de l'association R(d')Évolution souhaite apporter sa pierre dans cette culture du commun au travers de méthodes de sensibilisation à la culture des communs et de création d'outils de production de communs. Un état d'esprit qui émerge dans les coulisses de nos sociétés en apportant des petits pas irréversibles de coopérations. Une vague de fond qui

dessous la culture dominante du “chacun pour soi” est en train de modifier les méthodes d’organisation et de rapports à l’autre et à la nature, devenant “l’outil” d’une réelle alternative décentralisée, écologique, économique et sociale.

I- Projet de sensibilisation à l’environnement par et pour un processus d’éducation populaire au Commun

I-A- Vision du projet et de ses deux outils d’animation de la Transition territoriale

Le projet évoqué ici est celui de l’association “**Rd’Évolution**”, basée dans les Cévennes. Depuis presque 15 ans cette association, administrée par un bureau collégial, initie et accompagne des projets d’éducation populaire dans les domaines artistiques, socioculturels et environnementaux. En 2006, elle coordonne, “La marche du Vivant”, une grande marche de trois mois des Pyrénées à Paris, un appel à se mettre en marche pour relever les défis environnementaux et sociaux actuels. À l’issue de cette expérience, l’association coordonne des événements importants autour de sujets de société : climat, énergie, éco-habitat.

Son projet trouve sa source dans un parcours de vie atypique. Il s’agit d’un collectif, issu de la culture de l’éducation populaire, qui ne peut accepter de voir sa société détruire les peuples et la nature et qui se lance dans un défi de vie : être l’exemple de ce qu’ils aimeraient voir dans le monde. Une profonde remise en question des habitudes de vie destructrices qui les amènent à se poser la question fondamentale de comment agir dans un respect global ? Ainsi que sur toute les déclinaisons que ce questionnement amène : comment se nourrir, comment se déplacer, comment habiter, quelles sources d’énergie utiliser, comment recréer du lien social, etc. Ces questions qui les guident vers un chemin de vie, celui que l’on nomme **la Transition**.

Après 15 années, bénévole au sein de l’association “Rd’Évolution”, l’idée est venue de rassembler toutes ces démarches au sein d’événements sous forme d’éco-rencontres, de convergences. Le fil conducteur de ces expériences est de mettre en place une occasion, l’histoire d’une parenthèse, de se retrouver dans un environnement éthique pour découvrir, approfondir et mettre en pratique les solutions de transition existantes. En 2011,

l'association co-organise "**la Convergence citoyenne pour la transition énergétique**" réunissant 10 000 personnes pendant 3 jours. En 2013 et 2015, elle organise deux festivals écologiques marquants sur le territoire : "**Le Souffle du Rêve**" sur 9 jours avec 15 000 personnes et "**Rêve de Convergence**" sur 12 jours avec 30 000 personnes. Si l'évènementiel en France se tournait de plus en plus sur la consommation à l'image de Vivendi et autres multinationales qui achètent un à un les festivals (*Jean-Preau, 2018*), ce concept a pourtant démontré comment la demande de valeurs et d'éthique était forte et croissante chez le public. Ces moments qui ont eu lieu tout les deux ou trois ans en plus de l'afflux de milliers de personnes du local ont connus un retentissement international par la venue et la connexion sur le site internet de personnes du monde entier. Parallèlement l'association a fédéré les acteurs au sein d'une dynamique de mutualisation et de partage nommé "**Territoire en Transition**" (*cf. annexe 2*) Les collectivités locales ont été impactées positivement par ces expériences, comme avec cet exemple de la Convergence citoyenne pour la Transition Énergétique en 2011 qui a permis d'influencer la région occitanie à se lancer **le défi de première région à énergie positive**.

Fort de ces succès et pour ne pas en être victime, il nous fallait construire un modèle économique pour en assurer la pérennité. Effectivement l'énergie bénévole ne suffisait plus à garantir la continuité de telles rencontres, en plus d'être énergivores dans leurs charges de préparation avec, à chaque édition, une fréquentation en augmentation constante et un "prix libre" d'entrée qui ne pouvait plus supporter tous les frais logistiques incontournables. Nous avons donc établi un projet en trois actes sur 7 ans pour assurer la professionnalisation des postes clés (régisseur, coordination et communication) avec pour objectif une production de communs matériels, réflexifs et financiers. D'une part par la pérennisation d'un lieu logistique et éthique. D'autre part la rédaction d'une vision commune sous la forme de scénarios partagés de transition du territoire. Cette rédaction est possible grâce à un processus réflexif et de mutualisation des expériences des acteurs locaux, avec l'objectif d'influencer les collectivités publiques pour qu'elles s'emparent de ces expertises citoyennes. Enfin, par la création de communs financiers pour soutenir la mise en place de ces solutions concrètes de transition, comme des espaces mutualisés dédiés à l'artisanat éthique, à l'expression de l'intelligence collective populaire et à l'expérimentation des ingénieurs de la transition; la réappropriation de terres pour l'implantation de maraîchers biologiques et d'habitat collectifs écologiques; ainsi que pour soutenir concrètement la solidarité internationale.

L'**acte I** est la réappropriation pérenne d'une usine de la Transition, la "**Ressorcerie du Pont**" : cycle de revalorisation des objets au sein d'une ressourcerie, installation d'artisans du réemploi, ateliers mutualisés pour la réalisation d'alternatives énergétiques et écologiques concrètes, zone de co-working pour les associations de transition et pour le soutien au numérique collaboratif.

L'**acte II** consiste à pérenniser l'éco-événementiel de sensibilisation au travers de l'acquisition d'une "**Terre de Convergence**". Elle est conçue comme un espace d'expérimentation d'une vie quotidienne et en particulier d'une agriculture qui permet le respect voir le retour de la biodiversité.

L'**acte III**, "**Gardiens de la Terre**", consiste à modéliser une économie solidaire grâce aux deux premiers actes afin de soutenir localement et internationalement l'implantation d'actions de transition ainsi que le soutien à la préservation des peuples et de la biodiversité.

I-A1- L'économie circulaire pour conscientiser aux Communs

Depuis plusieurs années, et afin de répondre à l'objectif de l'acte I, l'association recherchait des locaux afin de mutualiser ses outils et savoir-faire. C'est en mai 2014 que se présente l'opportunité de louer les locaux de l'ancienne usine textile "Bresson et Rande", sur la commune de Le Vigan, dans le Gard. Après 6 mois de nettoyage et d'aménagement, l'association ouvre "**la Ressorcerie du Pont**" en décembre 2014.



L'année suivante l'association adhère au **Réseau National des Ressorceries** et à sa charte (cf. annexe 3), basée sur quatre piliers : la collecte d'objets, la réparation/revalorisation, la vente solidaire, et la sensibilisation à la réduction des déchets. Avec aujourd'hui 150 adhérents il est présent dans 15 des 18 régions et dans 66 des 101 départements de France et touche plus d'un français sur quatre. Le réseau permet de porter collectivement un véritable plaidoyer pour conscientiser la place du réemploi dans l'économie circulaire.

L'économie circulaire est, selon le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, une expression générique désignant un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et s'inspirant notamment des notions d'économie verte, d'économie de l'usage, d'économie de la fonctionnalité, de l'économie de la performance et de l'écologie industrielle. Son objectif est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et l'utilisation de sources d'énergies non renouvelables par le recours au réemploi et au recyclage, *“Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter)”* (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, 2018). Selon la fondation Ellen Mac Arthur, association caritative britannique créée le 23 juin 2009 qui *“vise à inspirer une génération à repenser, re-conceptualiser et construire un avenir positif à travers le cadre d'une économie circulaire”* (Wikipédia, fondation Ellen Mac Arthur, 2018), il s'agit d'une économie industrielle qui est réparatrice. En transformant le déchet potentiel en ressource, cette économie se place comme une alternative à la consommation de produits à l'état neuf, source d'extractivisme et d'épuisement des ressources naturelles pour leur production et de pollution par l'enfouissement et l'incinération pour leur élimination.

En vu d'assurer le pilier de **sensibilisation à la réduction des déchets** inscrit dans la charte du réseau national, la ressourcerie a également une vocation à faire comprendre à la population sa responsabilité quand à sa consommation afin d'assurer la diminution et la bonne gestion de ses déchets. Cette responsabilité est inscrite dans la loi du Code de l'Environnement, article L541-2 : *“Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion, conformément à la réglementation. Il est responsable jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers”*. Même si bien sûr la première responsabilité revient aux producteurs des biens de consommation, comme le dit ce même code dans les dispositions de l'article L541-10 CE : *« En application du principe de responsabilité élargie du producteur (REP), il peut être fait obligation aux producteurs, importateurs et distributeurs de ces produits ou de ces éléments et matériaux entrant dans leur fabrication de pourvoir ou de contribuer à la gestion des déchets qui en proviennent. »*. Selon L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), les producteurs, importateurs et distributeurs de produits visés par la REP (ADEME, REP) peuvent assurer cette responsabilité selon un schéma individuel ou collectif, en mettant alors en place

collectivement des éco-organismes qu'ils financent et auxquels ils transfèrent leurs obligations (*ADEME, Les obligations des producteurs de déchets*)

Grâce à l'action de **plaidoyer auprès du ministère**, les ressourceries tentent de faire avancer cette gestion globale par les entreprises et à valoriser le réemploi des objets produits. Car, malgré la loi, les industriels contournent leurs obligations de résultats par un "greenwashing" du recyclage, les déchets deviennent rentables en les transformant en source d'énergie, comme le souligne le mouvement Zero-waste (zéro déchets) impulsé en 2004 (*Wikipédia, Zéro Déchet, 2019*) : "grâce à un glissement lexical regrettable, on passe très vite de la valorisation matière (recyclage) à la valorisation énergétique (incinération). Faire de nos déchets un carburant est devenu le nouveau mot d'ordre." (*S.I.LEX, 2018*). Cela a pour conséquences une accélération de la production d'objets sur une planète aux ressources pourtant limitées. Au local, les ressourceries oeuvrent donc également pour que la population, notamment par ses actions de sensibilisation auprès des scolaires et des collectivités, s'empare de cette problématique commune de la gestion des déchets devenus des "**communs négatifs**". Cette mission permet au travers de la question des déchets de remettre au goût du jour la question des communs et de notre responsabilité collective sur la préservation de notre environnement.

I-A2- "Terre de Convergence" : un processus pour la production de Communs

Le projet consiste, par l'obtention d'un lieu dédié dans le triangle Nîme-Montpellier-Cévennes, à la création d'**une dynamique d'animation de Transition territoriale** avec des associations, collectifs et personnes ressources.



Régulièrement le projet oeuvrera à organiser et animer des événements multi-acteurs et pluridisciplinaires (convergences, ateliers, séminaires, formations...), permettant d'assurer le partage de connaissances et la sensibilisation d'acteurs auprès du large public sur

l'ensemble des thématiques de transition dégagées jusque-là : habiter, se nourrir, se déplacer, échanger, s'informer, s'éduquer, l'énergie, la santé, la culture et le numérique pour tous, décider ensemble, valoriser et recycler, agir avec le monde, préserver la biodiversité, les savoir-faire.

La vision de ce projet repose sur une gestion de l'administration publique remise aux mains des citoyens selon les principes de la gouvernance partagée, soucieuse de croiser l'expérience des utilisateurs aux propositions des chercheurs, afin de trouver un équilibre sociétal basé sur la coopération, la sobriété et la transition écologique et sociale. Une sagesse protocolaire et circulaire générant des interactions entre les individualités où chacun peut s'exprimer sur ce qui le concerne avec une parole prise en compte, en résumé un processus d'intelligence collective. Pour Pierre Lévy, philosophe, sociologue et chercheur en sciences de l'information et de la communication "**l'intelligence collective**" est une « intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences » (Lévy, 2018, P.29). Bien sûr, cette vision nécessite la décentralisation du pouvoir et plus d'autogestion territoriale et citoyenne par une multiplication de séances de travail co-élaboratif pour reprendre en mains les besoins essentiels (se loger, se nourrir, se déplacer, s'informer...) grâce à des méthodes et outils coopératifs (cercles de paroles, forum ouvert, outils numériques...) dans des lieux de démocratie et éthiques de convergence citoyenne. Loin des voies du régionalisme, cette vision se veut ouverte et tolérante grâce à une éducation adaptée sur la prise en compte du global dans les enjeux locaux ainsi que son inverse, une éducation à la co-élaboration et à la coopération, à la mutualisation pour une recherche d'harmonie et de bien-vivre en interaction éthique avec notre environnement naturel. Une vision qui n'exclut pas les institutions qui gardent un rôle dans la formation continue et active de la population aux enjeux de la démocratie locale. Cela afin de dépasser la voie pyramidale sans concertation avec les usagers, au profit de processus circulaires et horizontaux. Les études sur le bonheur, comme celle de harvard durant 75 ans (Charmeil, 2016), démontrent que concernant les facteurs essentiels à sa présence, ce n'est pas l'économie, le confort ou autre qui arrivent en tête, mais ce sont bien **la qualité des relations humaines**. L'idée est que ces relations puissent être générées, stimulées et productrices de scénarios partagés de transition pris en compte dans « la gestion de la cité », c'est à dire dans le champ politique.

Les exemples sont nombreux et c'est sur eux qu'il faut se reposer pour convaincre, comme le prouve la ville de Portland aux Etats-Unis qui est devenue "ville-fertile" grâce à

la participation exemplaire des habitants aux décisions politiques. Même si elle est la ville la plus dense des Etats-Unis, elle est aussi celle où les habitants ont le plus d'espaces verts et de produits alimentaires locaux (*Delannoy, 2018, p. 75-77*). Une vision que défend avec acharnement et passion Edgar Morin, 98 ans, sociologue et philosophe français qui nous invite à participer à ce que nous voyons autour de nous, rencontrer nos proches pour imaginer et avancer vers du meilleur, confronter de façon constructive nos visions, créer ensemble, partager avec la diversité des individus, avoir un retour sur soi en se confrontant à l'autre (*Morin, 2019, conférence*). Une vision « **co-constructiviste** » qu'Edgar Morin précise : « je parle de la collaboration du monde extérieur et de notre esprit pour construire la réalité » (*Wikipédia, Edgar morin, 2019*). L'enjeu est bien que la démocratie soit utilisée comme l'outil que nous devons nous réapproprier afin qu'elle retrouve sa définition originelle : un mode de gestion où les citoyens ont le pouvoir et où ils l'utilisent selon les principes du bon sens et de la sagesse collective.

Le projet "Terre de convergence" se place dans cette direction car il est de par son essence un outil au service de l'intérêt général. Il répond au manque de place et de temps pour des débats constructifs entre les habitants d'un territoire. Dans le cadre de regroupement conviviaux, il interpelle la population locale et les acteurs des politiques publiques, sur les sujets qui les concernent et qui vont dans le sens de la transition écologique et sociale. La parole commune, le partage de l'expertise, l'écoute apprenante permettent la conscientisation du bien commun et la transcendance du besoin individuel au profit de l'intérêt pour la collectivité. Sur un socle de valeurs écologiques fortes, c'est un projet d'éducation populaire pour le développement de la conscience citoyenne et participative appliquée à un territoire.

I-B- Ses objectifs liés au territoire et aux populations

I-B1- Ses objectifs liés au territoire

- **La ressourcerie** : La Ressourcerie du Pont est conçue comme une structure économique d'emplois pérennes qui assure une mission avec plusieurs volets. Elle développe une activité intense selon les principes de l'Économie sociale et solidaire et de la charte du Réseau national des Ressourceries. Elle en intègre le Conseil d'administration en 2016. L'adhésion et l'implication dans ce réseau a permis une très riche mutualisation et

coopération avec d'autres administrateurs de ressourceries, notamment par le biais d'outils collaboratifs numériques entre gestionnaires ainsi que les 150 directeurs (trices) de ressourcerie. L'ensemble des objets et matières qui transitent par les ressourceries est pesé, puis le réseau compile ces données, ainsi que quelques autres sur le social et la sensibilisation, et les exploite au sein de "l'Observatoire des Ressourceries", publiant chaque année un rapport. Ce travail est indispensable afin de rendre compte de l'impact environnemental, social et économique des ressourceries sur leurs territoires. Ainsi la Ressourcerie est un outil de prévention et de gestion des déchets qui met en place des actions de proximité au bénéfice de son territoire. La collectivité étant dotée de la compétence déchet, tout projet de ressourceries s'imbrique pleinement dans le schéma de prévention/gestion de celle-ci, au bénéfice de l'intérêt général (HAAS, 2018). A ce titre elle est un maillon essentiel dans l'émergence de l'économie circulaire et la création d'emplois et d'activités non-délocalisables.

Depuis fin 2017, les ressourceries d'Occitanie sont organisées en association régionale (RRROc) permettant de parler d'une voix commune aux institutions et d'accompagner l'implantation de nouvelles ressourceries en prenant en considération le maillage territorial pour avancer vers une intelligence collective au service du réemploi, des flux de matière et des possibles mutualisations. Par la présence active de l'association des ressourceries d'Occitanie, la région a pris en compte les préoccupations environnementales lors de l'élaboration de son nouveau Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Elle souhaite accroître les actions de prévention et développer les ressourceries et Repair-café (lieux où l'on peut amener ses objets pour apprendre à les réparer avec des conseils de bénévoles, plutôt que de les jeter) pour améliorer la valorisation et la gestion des déchets. Dans son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation, elle souhaite soutenir les démarches d'Économie circulaire et coordonner la promotion et le développement de l'Économie sociale et solidaire sur tout le territoire.

L'objectif de la Ressourcerie du Pont est de permettre une évolution globale des comportements afin de se rapprocher d'un monde sans surplus, sans déchet, sans gaspillage, ou l'ensemble de ce qui est produit peut être réutilisé. En venant déposer leurs objets en bon état qu'ils ne veulent plus, en achetant des objets à la Ressourcerie, les usagers participent à une démarche solidaire qui crée de l'emploi local, permet au plus grand nombre l'accès à des biens de consommation courante, et bien sûr limite les déchets.

Ce sont ainsi des coûts évités à la collectivité et moins de pollution. Les plus-values économiques d'une ressourcerie se mesurent à la création de richesses (elle permet de transformer les déchets en ressources à travers la valorisation), aux coûts évités de transports et des traitements des déchets ultimes.

- **La Terre de Convergence** : Ces rencontres devront proposer des solutions citoyennes pratiques et concrètes en lien avec les orientations et/ou la mise en œuvre du Plan Climat, axées sur la transition écologique et solidaire avec une échelle de mise en œuvre précisément établie (quartier, hameau, village, ville, ...). Elles permettront de définir une stratégie partagée de transition du territoire et sa déclinaison opérationnelle dans les politiques publiques (urbanisme, aménagement, gestion forestière etc...) tout en menant des analyses critiques des enjeux techniques, socio-économiques et institutionnels liés au développement et à la mise en œuvre des stratégies territoriales de Transition. Elles permettront également de favoriser l'interaction et la mise en mouvement d'acteurs diversifiés (collectifs de citoyens organisés, entrepreneurs sociaux, institutions, experts), en donnant aux citoyens et à la société civile une place importante dans le projet, en menant des campagnes de collectes et d'analyses de données, d'entretiens avec des experts et les acteurs clés, d'enquêtes auprès de citoyens et en réalisant des évaluations ex-ante et ex-post de stratégies de Transition en particulier, en lien avec les enjeux de gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes. Cela passera par l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de recherche abordant des enjeux innovants dans le domaine de la transition liés à la gestion et la protection des ressources naturelles, une attention particulière étant apportée aux enjeux socio-économiques, institutionnels, de gouvernance et de mise en cohérence des politiques publiques. Cette dynamique veillera également à préparer des rapports communicants et autres produits d'information et de communication à l'usage du public, des décideurs et acteurs aux différents niveaux de décision en y présentant les résultats d'analyses.

Le but est d'accompagner au développement et à la mise en œuvre de stratégies de transition à l'échelle des territoires (de l'échelle locale, régionale, nationale jusqu'à l'échelle européenne) assurant l'utilisation optimale et la protection des ressources naturelles et de l'environnement, mettant en pratique l'économie circulaire et mobilisant les acteurs des territoires afin de satisfaire des objectifs sociaux (équité, solidarité, etc.) et

environnementaux (préservation de la biodiversité, économies d'énergies et de ressources, ...).

I-B2- Ses objectifs liés aux populations

- **La ressourcerie** : La Ressourcerie du Pont sensibilise un large public au respect de la nature et de l'humain et interroge sur les enjeux environnementaux actuels par le biais de différents outils : magasin de vente et de sensibilisation, portes-ouvertes, braderies avec démonstrations des artisans du réemploi, interventions scolaires... Elle attire l'attention sur le lien entre nos habitudes de consommations quotidiennes et la destruction grandissante de la biodiversité locale et globale avec un taux de déchets qui a quasiment doublé en 10 ans, ce qui représente 324 millions de tonnes de déchets en 2016 (573 kg par an et par habitant). Le centre de son activité est de réduire la quantité de déchets en donnant une seconde vie aux objets, par la valorisation et la vente à prix solidaire. La dynamique reste à but non-lucratif et l'ensemble de cette économie sert aux projets associatifs, à l'insertion professionnelle et à la formation.

Plusieurs éléments extérieurs nous montrent que l'implantation de la ressourcerie est pertinente sur le territoire. La population viganaise est majoritairement sensible aux questions environnementales ainsi que les élus locaux. La Ressourcerie offre un lieu complémentaire à la déchetterie où les citoyens permettent à leurs objets d'avoir une seconde vie tout en adoptant de nouvelles pratiques plus éco-responsables. Ses projets permettent la création d'emplois sur un territoire très sinistré par le chômage avec 6 emplois créés en quatre ans et la croissance de son activité est régulière (environ 25% par an). De plus elle est la base qui permet des perspectives de spécialisation dans les différents secteurs (meubles, électronique, culture...) et la création de filières de traitement local de certaines matières spécifiques comme les biodéchets ou le textile. Il existe déjà un premier organisme sur notre territoire : Ordi Solidaire (*Ordi Solidaire, site*) qui assure un traitement des déchets informatiques avec les mêmes valeurs de protection de l'environnement et de l'économie sociale et solidaire. Le projet permet également de renforcer d'autres acteurs(trices) économiques du territoire, notamment les brocanteurs qui y trouvent de la matière première pour alimenter leurs boutiques. Les artisans locaux y trouvent un espace mutualisé pour leurs ateliers et de la matière première pour leurs créations.

La Ressourcerie est également un espace repère de convivialité, où la mixité sociale prend corps. La pratique du bénévolat est encouragée et la Ressourcerie est perçue comme un lieu où l'on retrouve des gestes de solidarité et des réponses pour réaliser son projet culturel, humanitaire ou professionnel. Elle agit également en soutien pour des initiatives locales : aides aux migrants, pour la réalisation d'activités pour enfants, activités festives... Des liens se tissent ou se renforcent entre des acteurs locaux aux profils diversifiés ; le principe étant : mieux se connaître pour mieux s'entraider. Les relations transgénérationnelles sont renforcées.

De plus la collectivité cherche de nouvelles solutions pour la gestion des déchets et notamment des encombrants. Cela ouvre des perspectives allant jusqu'à la volonté qu'un espace de réemploi puisse être présent avant l'arrivée de toute matière à la déchetterie. La ressourcerie est donc partenaire du plan de refonte de la déchetterie qui souhaite être exemplaire sur la réduction des volumes envoyés à l'enfouissement ou à l'incinération. Dans ce sens un partenariat se met en place avec le SYMTOMA Aigoual-Cévennes-Vidourle (SYndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés) (*Symtoma, site*) et son président, Mr Gervasoni. Il apparaît que cet organisme est à la recherche de moyens pour sensibiliser la population au recyclage et à la gestion des déchets. Plusieurs projets sont en train de voir le jour grâce à une réflexion avec ce partenaire dont une filière locale de valorisation des biodéchets, depuis les déchets verts, jusqu'à l'huile végétale usagée, en passant entre autre par les déchets organiques des particuliers et des professionnels de la restauration.

- **La Terre de Convergence** : Ce projet se veut être un vecteur d'éducation populaire en tant que centre de formation, dans un cadre événementiel mais également continue par l'obtention d'un espace, dans les diverses thématiques de la transition : sobriété énergétique, réduction des déchets, alimentation saine en circuit-court, etc.

Nombreux sont les acteurs(trices), collectifs, associations présents sur ce territoire à développer dans le temps une expertise précise et précieuse, dans les différentes thématiques fondamentales (se loger, se nourrir, l'énergie...). Seulement l'évolution de nos sociétés est telle que nous n'avons pas ou plus le réflexe de collaborer, de partager nos communs, de nous rencontrer dans nos différences, de parler d'une voix commune pour être entendus. Le manque d'animation, de stratégie et de lieux dédiés se fait fortement

sentir et freine le développement des circuits-courts et la prise de conscience des politiques sur les atouts de la Transition comme redynamisation territoriale.

Pour remplir ce besoin, elle prendra le rôle d'**école de la transition**, la Terre de Convergence repérée par le grand public et le milieu scolaire souhaite transmettre une montée en compétences vers plus de conscience collaborative pour une multiplication des initiatives citoyennes dans l'éthique du développement durable, pour la création de communs et l'essaimage de ces initiatives. Elle souhaite mettre en lumière l'importance de la réappropriation foncière pour l'ouverture d'espace de démocratie, de laboratoire culturel afin de libérer la parole, de générer du débat constructif tout en incarnant le possible de préserver et développer la biodiversité en apportant des solutions viables face aux dérèglements climatiques notamment la sécheresse par son implantation dans le sud de la France. Elle permettra la constitution d'un stock de liens sociaux importants au travers d'un co-working cherchant la passerelle entre divers niveaux de notre société (institutions, citoyens, associations...).

I-C- L'impact attendu et mesurable

- **La ressourcerie**: Le but global de la Ressourcerie du Pont est le développement économique d'un territoire défavorisé, grâce à l'ESS et l'économie circulaire tout en changeant les habitudes de consommation des habitants pour aller vers un mode de vie plus éthique vis à vis de l'humain et de l'environnement. Différents indicateurs seront observables : des indicateurs quantitatifs comme la baisse du taux de déchets et de la consommation énergétique, l'augmentation du nombre de nouveaux porteurs de projets de transition écologique et d'apparition de structures de l'ESS, le nombre d'appels à projet et d'aides publiques obtenues pour ces projets, et plus généralement la baisse du nombre de chômeurs et l'implication des habitants dans ces projets de développement durable. D'autres indicateurs seront qualitatifs comme l'évolution des politiques publiques locales en adéquation avec ces nouveaux interlocuteurs, l'augmentation de l'offre de formation aux nouveaux métiers de l'ESS, ainsi que la pertinence des offres des nouveaux acteurs économiques locaux. Pour cela elle doit élaborer un plan d'actions avec des objectifs spécifiques et des étapes qui y correspondent puis mettre en place un suivi de ces indicateurs :

- **Inscrire les habitants, les pouvoirs publics, les entreprises, les associations dans une logique de développement durable.** Dans ce sens elle s'implique dans l'écriture des plans locaux de développement en particulier le Projet de Territoire élaboré par la communauté de commune à l'horizon 2025. Elle doit également continuer d'élargir son champ d'action au niveau de la sensibilisation, en commençant par le milieu scolaire et le grand public, pour en arriver aux institutions et aux acteurs économiques.

- **Faire de la ressourcerie un modèle reproductible sur le territoire.** L'essentiel dans ce sens est de documenter les réussites comme les difficultés et de rendre visible et réutilisable ce contenu. Cela est possible grâce aux outils numériques collaboratifs et aux licences libres qui permettent en même temps de partager ces savoirs en les protégeant contre une mauvaise appropriation. Cela doit être couplé avec une dynamique de réseau qui permet en même temps de rendre concrets et réguliers les échanges de bonnes pratiques et de multiplier les forces de mutualisation et d'accompagnement.

- **Développer les activités de la ressourcerie.** Ce développement passe d'abord par un renforcement des activités existantes, par une amélioration de l'efficacité et des conditions de travail des salariés grâce à l'adaptation des postes et des outils, et à des formations. Vient ensuite le développement de l'art et de l'artisanat au sein du bâtiment par l'installation d'acteurs aux statuts d'autoentrepreneurs, micro-sociétés.

Le développement de nouvelles activités est également en cours d'élaboration, en particulier grâce à des échanges réguliers avec le syndicat de gestion des déchets. Le premier projet pourrait être la création d'une "Ressourcerie nomade" pour les communes les plus éloignées de la déchetterie. Viendrait ensuite un partenariat autour de la gestion de la déchetterie existante jusqu'à la création d'une nouvelle qui intégrerait l'activité de l'association en son sein. Cela serait une occasion de plus d'effectuer une sensibilisation au plus proche du grand public afin d'induire de nouveaux comportements dans la gestion des déchets et de la consommation en général.

- **La Terre de Convergence:** Le but global de la "Terre de Convergence" est d'oeuvrer à ce que la transition citoyenne soit reconnue comme prioritaire pour le développement économique et le lien social du territoire. Les indicateurs objectivement vérifiables tournent autour du fait que les synthèses et solutions citoyennes développées lors des évènements avec la présence d'organisations-mères, de regroupements influenceurs (Collectif pour la Transition Citoyenne, CRID, Convergence de Villarceaux...) trouveront

l'appropriation des politiques, le portages des élus et des financements votés. L'idée est donc faire émerger des solutions citoyennes face à l'urgence climatique par la production de synthèses des travaux réflexifs et mises en lumière de solutions.

Les communs générés devront être communiqués aux collectivités et au grand public par le biais de forums, d'un site internet collaboratif dédié ainsi que par le portage de ces résultats par l'équipe de la Terre de Convergence auprès des politiques locales. Enfin l'objectif à plus long terme est la mise en place d'un modèle économique qui permet de générer des excédents pour le financement de projets de transition.

Le projet de l'association "Rd'évolution", au travers de ses deux axes que constituent "la ressourcerie du Pont" et la "Terre de Convergence", met donc l'accent sur la production de Communs pour atteindre ses objectifs de transition, de lien social et de sensibilisation à l'environnement mais également de développement de son modèle économique. Une direction qui amène à se placer dans un corpus théorique éthique pouvant fournir des éléments pour se positionner dans **une culture de la Transition, des Communs et de ses outils** tout en s'interrogeant sur les **nouvelles perspectives économiques** que cela peut engendrer.

II- Synthèses des recherches effectuées et des orientations retenues

La théorie de **la tragédie des communs** par Garrett Hardin en 1968, selon laquelle les humains sont incapables de gérer une ressource collectivement sans la détruire, contribue à mettre le concept des communs en sommeil pendant un moment dans nos sociétés occidentales (Locher, 2018). Cependant la donne change il y a une dizaine d'années, comme le précise un enquête d'Emmanuelle Helly du groupe Makina Corpus, spécialisé dans la formation aux logiciels libres car "*En réponse Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, explique que les ressources qui sont mentionnées dans la "tragédie des communs" ne sont pas des biens communs, mais des biens non gérés. Grâce aux travaux qu'elle mène par la suite avec Vincent Ostrom, les communs redeviennent une voie concrète pour gérer collectivement une ressource, entre l'État et le privé.*" (Wikipédia, Elinor Ostrom, 2019).

Dans un contexte de réduction des subventions et des services publics, d'urgence sociale et environnementale, les actions innovantes citoyennes fleurissent sur les territoires comme la collaboration, la coopération, la mutualisation, ou encore les partages, dons, et échanges.

Cela se traduit par un café associatif, une ressourcerie, la réhabilitation d'un lieu, une monnaie locale, une coopérative, un espace culturel autogéré, un jardin partagé, etc. Ce sont précisément ces actions qui redonnent vie à nos territoires, éveillent les consciences, répondent à notre besoin de nous rassembler et qui peuvent générer une économie réellement sociale et solidaire.

II-A- La culture du Commun pour la Transition territoriale

II-A1- La Transition citoyenne comme levier du changement

Le concept de transition est né en Allemagne et en Autriche avec la **transition énergétique** (Energiewende). Il est développé dans un livre blanc, publié par l'association allemande Öko-Institut en 1980, qui répertorie un ensemble de prévisions et de propositions scientifiques, dans l'optique d'un abandon de la dépendance au pétrole et à l'atome. C'est donc l'énergie, avec le constat principal que les réserves de pétrole ne suffiront bientôt plus à satisfaire la consommation énergétique mondiale, qui va entamer une remise en question du mode de vie moderne de façon plus globale.

C'est grâce au lancement du mouvement international des villes en transition (*En transition, site*) et à la diffusion de son "Manuel de la Transition" que **Rob Hopkins**, britannique, enseignant en permaculture, va démocratiser et diffuser une vision plus large de la transition. La première expérience de "ville en transition" eu lieu à Totnes en 2005, lieu de résidence de Rob et de sa famille, qui vont lancer différentes initiatives autour du lien social, et de la relocalisation de la production alimentaire. Cette expérience va se diffuser rapidement, en 2010 on compte plus de 300 initiatives dans plus de 13 pays. La base de sa vision est de construire un processus pour sortir de l'individualisme et aller vers une société de la résilience, concept qui va lui aussi être diffusé largement par ce mouvement des **Villes et Territoires en Transition**. La résilience, dérivée de la "résilience écologique" c'est à dire la "*capacité d'un système vivant à retrouver les structures et les fonctions de son état de référence après une perturbation*" (Wikipédia,

Résilience, 2019), est définie par la capacité d'un territoire à encaisser les crises économiques et/ou écologiques. Si les choix politiques "descendants" pouvaient éloigner la prise en main des citoyens sur les problèmes énergétiques et environnementaux, il explique comment les communautés agissantes développent une vision citoyenne de la responsabilité et des communs : *"Le monde en transition n'attend donc pas les directives des institutions et ceux qui prennent ces défis comme une opportunité de faire autrement (dans leur rue, leur voisinage ou leur communauté) sont nombreux à interroger le fonctionnement de l'économie et de la société."* (Hopkins, 2019, conférence). Une vision de la réappropriation de la politique par les citoyens avec une relocalisation du pouvoir. Une vision qui nous rappelle le "principe de subsidiarité" auquel sont attachés les "solidaristes" de la lignée de Charles Gide, un principe qui *"consiste à donner la priorité aux pouvoirs locaux, à n'avoir éventuellement recours aux pouvoirs régionaux que dans les domaines où les pouvoirs locaux s'avèrent défaillants, et enfin à n'avoir éventuellement recours aux pouvoirs nationaux que dans les domaines où les pouvoirs régionaux s'avèrent à leur tour défaillants. L'Etat n'est donc qu'un palliatif, qui se contente de répondre aux manques des institutions locales et régionales."* (Rognon, 2016, P.57) Un rapprochement pourrait donc ne pas être qu'un raccourci entre cette apparition florissante des mouvements locaux de transition dans le monde et dans la société française qui nous intéresse et cette vision de "**République coopérative**" porté par Charles Gide et ses descendants idéologiques. A ceci près que le mouvement informel de la transition porte en son centre le respect de l'environnement et de l'humain alors que le deuxième avait en son centre le seul respect de l'humain. Pourtant l'objectif reste le même, générer une société solidaire où le citoyen prend en main les orientations des politiques locales.

Un mouvement porté par une troisième catégorie de personnes, non pas les "révoltés" ou les "satisfaits" que pointait Charles Gides, mais bien des citoyens qui prennent à coeur un devoir d'action et de solidarité sur leur réalité locale quotidienne. Une catégorie de citoyens en passe de, peut-être, devenir ces acteurs du changement car lorsqu'ils montent en compétences dans le domaine économique cela fait naître des SCOP, des SCIC, des AMAP sur l'énergie, les services, l'alimentation stimulant citoyennement l'ESS.

De même lorsqu'ils montent en compétences sur la notion politique cela leur fait reprendre les mairies par des listes citoyennes comme à Saillans (*Saillans, site*) dans la Drôme, ou plus près de chez nous à Sumène (*Sumène, site*) dans le Gard avec souvent à la base un collectif de citoyens qui s'opposent à un projet et qui après avoir goûté à ces

organisations citoyennes ne veulent plus lâcher et vont jusqu'à reprendre la mairie, ce qui peut alors être vu comme la réappropriation de ce bien commun souvent confisqué, qu'est la "Maison du peuple". Une réappropriation politique qui peut vraiment changer les cartes des prochaines municipales tant ces expériences ont partagé leurs communs et même insufflé une véritable intelligence collective de réappropriation. Pour illustrer on peut parler de l'exemple de la commune de Saillans qui depuis les dernières élections municipales et la réappropriation citoyenne de leur mairie organise des forums ouverts partout en France pour partager et apporter la confiance de ce possible aux citoyens des communes à travers le projet : "**La Belle Démocratie**" (*La belle Démocratie, site*). Dans leur commune de Saillans actuellement, 230 personnes, soit 24 % de la population majeure, y participent et statuent ensemble des décisions de la commune. dans cette mouvance citoyenne on peut citer également le travail de l'association "Nos communes" qui souhaite former les individus à reprendre le pouvoir localement grâce à des listes participatives afin de "*gérer les ressources dont ils disposent au service du bien commun.*" « Grâce au site web **Nos communes**, nous essayons d'augmenter le rôle politique local des citoyens en mettant en valeur toutes les expérimentations et les innovations existantes en ce sens. Nous souhaitons montrer que le maire a le pouvoir mais aussi la possibilité d'améliorer la participation des habitants aux projets et aux décisions qui les concernent, et de favoriser la transition écologique. A mes yeux, transition écologique et démocratique sont aujourd'hui étroitement liées. » déclare Sandra Pizzolato, initiatrice du projet "Nos communes", pour un magazine alternatif en ligne (Debove, 2018). Un changement qui vient de la base, prometteur, qui peut même présager d'une plus grande ampleur avec l'exemple de Madrid et Barcelone qui sont sous gouvernance citoyenne et qui partagent internationalement leurs expériences stimulantes notamment lors de la dernière Biennale des villes en Transition organisé à Grenoble au mois de Mars 2019 ou encore avec la liste citoyenne qui se met en place, "**Nous Sommes**" à Montpellier provenant du groupe de transition local "**Alternatiba Montpellier**" (*Alternatiba Montpellier, site*). Et si ce n'est pas la mairie directement qui est visée on peut également parler du "**Pacte Citoyen**" (*Transition citoyenne, Pacte, site*), projet issu du "Collectif pour la Transition Citoyenne" (*Transition Citoyenne, site*), composé d'une trentaine des plus grands mouvements de la transition française : Villes en Transition, Enercoop, La Nef, Mobicoop, etc. Grâce à un processus démocratique et aux outils numériques collaboratifs ce collectif met en place une série de trentes propositions sur les thématiques diverses de la transition (eau, gestion des

déchets, alimentation...) afin que des groupes citoyens s'en emparent pour aller récolter les engagements à les insérer dans leurs programmes par les candidats des futures municipales.

Le coeur des ces citoyens était peut-être une clef pour un réel changement, et comme le souligne Charle Gides, en 1886, l'année de sa conversion à l'idéal coopératif, lors de la conclusion de sa conférence "Les prophéties de Fourier" devant la "Société d'Économie Populaire" de Nîmes : *"l'association amènera l'union. Non, la haine ne sera pas la plus forte; oui, l'amour vaincra. Il faut le croire parce que l'expérience nous apprend que si la haine est puissante pour détruire, elle est impuissante à rien fonder; parce que l'histoire nous montre que les seules oeuvres qui aient été durables sur terre et qui aient réellement transformé le monde, oui, toutes - sans même excepter la Révolution française dans ce qu'elle a eu de durable et de vraiment fécond - ont été des oeuvres d'amour"* (Rognon, 2016, P.26).

Cette **vision coopérative de la société** fait son chemin et les exemples locaux se multiplient. Les citoyens face aux enjeux sociaux et environnementaux déploient une véritable richesse, inscrivant leur démarche sur le territoire, au local. Une évolution importante qui peut trouver un réel impact global si les institutions en place s'ouvrent à elle.

II-A2- Le pouvoir à l'écoute de l'émergence d'une société collaborative

Reprendre citoyennement le pouvoir est une chose mais cela reste encore peu accessible à la plupart car cela nécessite de ne pas être noyé par la charges du quotidien qui paralyse pour pouvoir imaginer sa place comme potentiellement génératrice de changements politiques et économiques. Toutefois ces aspirations se font de plus en plus sentir par les politiques actuelles apportant alors un levier certain pour l'éclosion de nouvelles directions issues de la base. Que se soit par désir d'insuffler un goût du politique, de séduire un électorat potentiel, pour ne pas se mettre "hors-jeu" face à la pression participative populaire, d'économiser le coût des expertises toutes les raisons sont bonnes pour mettre plus de co-élaboratif dans la "gestion de la vie de la cité".

Cette direction on peut la sentir avec les nombreuses concertations qui voient le jour comme celle de la banque des territoires lancée par la Caisse des dépôts (*Banque des territoires, site*). On la devine dans l'encouragement aux "projets de territoires" par François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, et

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation lors de la présentation en conseil des Ministres des orientations pour lutter contre la sécheresse et les effets du changement climatique (*Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2018*). Elle est très présente dans les coopératives comme Enercoop ou la Nef avec des assemblées générales décentralisées et ouvertes aux outils numériques pour recueillir les contributions. Même la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) lance sa plateforme numérique pour permettre à la population de participer à l'amélioration de ses services (Caf, 2019). Une direction qui n'est pas absente quand le gouvernement met en place "le grand débat" en réponse à la crise des Gilets Jaunes. Sans parler de sa réelle intention et de ses débouchés réellement co-élaborés avec le recueil des doléances citoyennes, ce débat mis en place comme réponse du gouvernement à cette révolte sociale illustre la thèse selon laquelle la direction inévitable serait de s'en remettre à tous les partis d'un sujet pour établir une réflexion sur nos communs. Un exemple qui se multiplie que ce soit dans les villages, les villes, les métropoles comme Grenoble qui en appelle à la participation des habitants pour co-construire son nouveau plan Air Energie Climat.

La région Occitanie est assez exemplaire dans cette vision d'une société plus collaborative et elle ne s'en cache pas. Dans le dernier numéro de son journal régional de Mars/Avril 2019 intitulé "Participation citoyenne, la région en pointe" (*Journal Région Occitanie, 2019*) elle met en lumière sa direction d'être plus près de sa population afin de lui donner la parole et de présenter sa démarche en ce sens. C'est à partir de son site internet, www.laregioncitoyenne.fr, que l'administration recueille ces témoignages. Un outil numérique qui lui permet ainsi d'affirmer son image d'une politique où le citoyen a son mot à dire, sa place dans la construction de son territoire. Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'affirme : "*L'Occitanie se veut le terrain d'expérience d'un nouveau contrat démocratique avec le citoyen, basé sur des principes de collaboration, de participation et de transparence*". Ainsi dès les premières pages, Carole Delga, réponds directement aux interrogations d'agriculteurs, médecins, demandeurs d'emploi, assistantes maternelles...

Dans ce même journal est mis en avant le référendum régional, un outil citoyen que la région utilise depuis 2016 qui permet l'organisation d'une votation populaire consultative sur un sujet concernant les compétences de la région. Depuis son lancement, 30 concertations ont eu lieu avec plus de 300000 participations en ligne et plus de 26 000 personnes présentes lors des réunions. Un système simple qui passe par l'utilisation de

l'outil numérique où il suffit de proposer *“un thème court et explicite. Il faut ensuite rédiger un texte expliquant en quoi le sujet proposé est de la compétence de la région et en quoi il peut intéresser une partie importante des habitants d’Occitanie.”* Il faut ensuite que cette interpellation soit soutenue par 10 000 personnes pour lancer l’organisation d’une votation populaire consultative. Une démarche qui a déjà permis par exemple une concertation sur la mobilité avec les Etats généraux du rail et de l’intermodalité avec comme effet l’engagement régional dans 10 chantiers prioritaires sur 15 ans (*“la grande vitesse, la sauvegarde des lignes, l’amélioration de la qualité du TER, les tarifs, l’accessibilité, les services d’autocars, les pôles d’échanges multimodaux, les trains d’équilibre du territoire, la relance du fret et la poursuite de la concertation avec les usagers”*). Dans le même esprit la région se lance sur 10 actions prioritaires pointées par les habitants d’Occitanie sur le sujet de l’alimentation au travers du *“Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie”*.

Une stratégie politique qui rejoint une volonté populaire que nous pourrions évaluer dans quelques temps sur le réel changement structurel que cela apporte et sur l’apparition de ces listes citoyennes aux prochaines municipales. Un court terme qui va être décisif pour l’explosion de la conscience du Commun au niveau politique. Un délai que l’on peut également prendre en compte pour l’apparition des preuves que cette conscience génère une viabilité économique.

II-B- L'Économie collaborative : un regain d'éthique pour l'ESS

S’il semble évident de percevoir la valeur sociale et humaine des communs il est plus difficile de percevoir sa valeur économique. *« Les communs reposent sur une logique d’externalités positives : leur existence génère autre chose qu’une simple valeur marchande »* (MAO, 2016), constate Louis-David Benyayer, auteur du livre *Open Models* (Without Model, 2014), qui explore les *business models* de l’économie ouverte. Pour percevoir l’économie sous-jacente possible il nous faut nous rapprocher des exemples mis en place et de leur création de richesses économiques afin de révéler ce potentiel. Ceux qui

s'y penchent perçoivent par le caractère reproductible des expériences une nouvelle économie naissante .

II-B1- La “Co-révolution”

Dans son ouvrage “**Vive la co-révolution, pour une société collaborative**” (Novel, 2013), Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot abordent le thème du changement de “logiciel de pensée” qui nécessite d’abandonner les anciens modèles de rapports de force pour nous tourner vers la culture des “co” : covoiturage, coworking, couchsurfing, colunching...Une réinvention de la société du partage qui va de pair avec un internet participatif, qu’ils nomment “web 2.0”. Une nouvelle culture émergente qui déploie ses nouveaux paradigmes tel que la **coopétition**, mélange de coopération et compétition pour évoquer la collaboration opportuniste entre différents acteurs économiques jusque-là en compétition, le **1+1=3** qui rappelle que la collaboration à plusieurs apporte plus que la somme des parties en présence ou encore la **WeEconomy** ou “l’économie du nous”, une sorte d’économie de la contribution où les consommateurs échangent, partagent ou louent entre eux des biens et des services. Une révolution qui n’annule pas les perspectives économiques mais au contraire nous font entrer dans une nouvelle économie génératrice de richesses qui va de pair avec le déploiement concret du développement durable. loin de balayer les anciens acteurs économiques cette thèse de “co-révolution” démontre plutôt au travers de nombreux exemples chiffrés le changement de mentalités et de mode opérationnel qui est en train de se passer : “*En France, la Ruche qui dit Oui! (système de distribution alimentaire en circuit court) bénéficie du soutien de Kima Ventures (fond d’investissement de Xavier Niel, fondateur de Free) et aux Etats-Unis, Craig Shapiro a créé le Collaborative Fund (6 millions de dollars) afin de soutenir les jeunes pousses du web faisant le pari de la consommation collaborative.*” (Novel, 2013, P.73)

Les auteurs affirment même que cette direction nous amène à une économie plus durable car :

- **plus fonctionnelle**, par une dématérialisation de l’économie qui amène plus d’attention à l’économie circulaire et à l’éco-conception qui permettent de dissocier la consommation de ressources traditionnelles de la création de richesse, de la production de valeur et de la génération de revenus. Une économie qui se base dorénavant plus sur la fourniture “de services” englobant la culture de la relation et de la contribution.

- **plus collaborative**, par une économie plus directe entre usagers qui réinventent la société du partage et le vivre ensemble. Si avant on achetait et on ne devait rien à personne, la culture des “co” nous fait entrer dans une sorte de dépendance positive qui s’articule autour des concepts de convivialité, partage et pollinisation. “Coopération, transparence, décentralisation, flexibilité, redondance et efficacité sont autant de dimensions que nous retrouvons dans le Web 2.0; autant de dimensions qui font marcher cette économie du je-nous”.

- **plus respectueuse de l'environnement**, même si les auteurs soulignent que peu de travaux se sont attelés encore à l’estimation réelle de cette économie sur l’environnement, ils soulignent toutefois que cette logique de l’économie collaborative développe l’achat d’occasion et le troc qui permet de ne plus se baser sur l’achat de neuf qui est forcément lié à l’épuisement de ressources. On voit même se développer de nouveaux concepts impossibles à prévoir il y a même 10 ans tel que la location d’habits comme les pantalons ou les chaussures. Cependant pour le secteur de la mobilité, les estimations sont plus aisées, “comme *covoiturage.fr* qui estime avoir économisé 180 000 tonnes de CO2 en 2010” (Novel, 2013, P.80).

Au travers de cette étude et finalement de beaucoup d’autres sur l’évolution sociétale collaborative, qui se concentre beaucoup sur l’exemple et la reproduction “de ce qui marche”, on s’aperçoit que ce n’est pas une direction restrictive mais bien pavée d’opportunités pour chacun. “ Pour Jean-Michel Cornu, directeur scientifique de la *fondation Internet Nouvelle Génération* et spécialiste des logiques de coopération, une approche coopérative cherche surtout à réduire les contraintes et à augmenter les opportunités. Contrairement aux approches traditionnelles qui se concentrent sur la gestion des contraintes, la coopération est un état d’esprit qui permet de mieux gérer les opportunités. Une bonne collaboration débute bien souvent d’une opportunité mutuelle.” (Novel, 2013, P.170).

Ainsi la rupture avec le système capitaliste qui ne profite vraiment qu’aux actionnaires laisse la place à des solutions locales de circuits-courts, non-délocalisables, créateurs de bien plus d’emplois. Par exemple avec le Réseau national des Ressourceries et des élèves de la Sorbonne, une étude a été menée sur les perspectives économiques d’un maillage complet des territoires par des structures de réemploi type ressourceries et recycleries. Il ressort de ce travail que la création d’un peu plus de 2000 structures supplémentaires bien placées dans les zones grises, en seulement trois ans et à moindre coût pour les collectivités

car le principal coût est la mise à disposition d'un local, engendrerait 70 000 emplois directs car le réemploi crée 25 fois plus d'emplois que le recyclage à la tonne déchets (chiffres de la Directions régionales des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)).

Dans le même article que "Nos Communes" cité plus haut le journaliste évoque dans ce sens de création de richesse du mouvement de la transition le livre de Mathieu Riva, « **Ces maires qui changent tout, Le génie créatif des communes** ». " *ce livre met ainsi en avant ces communes exemplaires en matière de transition écologique, énergétique et démocratique. La première régie agricole communale vient de Mouans-Sartoux, commune de 9500 habitants des Alpes-Maritimes. Elle a pour objectif de fournir aux cantines scolaires des légumes bio et locaux. A Puy Saint André, Pierre Leroy a favorisé l'installation d'agriculteurs grâce à l'Association Foncière Pastorale (qui regroupe 287 propriétaires) qui gère 1 000 hectares de terres [...] Il a aussi créé une structure publique d'investissement dédiée à la production d'énergie renouvelable : la SEVE, Soleil Eau Vent Énergie.*" (Rivat, 2017). L'ADEME parle qu'aujourd'hui "Près de 4 millions de professionnels travaillent dans l'économie verte. La transition écologique, en plus de générer de nouveaux métiers, s'étend à l'ensemble des secteurs d'activités ou presque, avec des emplois à tous les niveaux de qualification." (ADEME, emplois, 2019) A cela Treize ONG, dont Emmaüs, la Ligue des Droits de l'Homme ou Réseau Action Climat, ajoutent un million d'emplois supplémentaires d'ici 2020 en publiant un rapport "Un million d'emplois pour le climat" (*Emplois-Climat, site*) détaillant leurs propositions pour lutter contre le chômage et qui visent à promouvoir la transition climatique.

II-B2- L'économie symbiotique

Isabelle Delannoy résume dix années de recherche et des milliers de nouvelles formes d'économie durable étudiées dans son ouvrage "**L'économie symbiotique**". Elle en arrive à la conclusion qu'elles partagent toutes une même structure, basée sur des pratiques collaboratives. Si les trois sphères de l'activité économique (l'utilisation des écosystèmes naturels, les innovations sociales, et les technologies efficaces) collaborent, elles entrent dans une relation de type symbiotique qui peut créer un nouveau paradigme économique capable d'amplifier notre impact positif sur la planète, tout en relançant la prospérité mondiale.

Cet ouvrage recense un grand nombre d'expériences exemplaires, celle de la ville de Portland en est une des plus complètes. Elle est située au États-Unis et a la particularité d'avoir subi très tôt la désindustrialisation et d'être très sensible aux inondations, "grâce" à ces deux handicaps et à une volonté publique, elle a été repensée à différents niveaux pour répondre à ces enjeux sociaux, économiques et environnementaux :

- le développement urbain favorise l'éco-conception et la haute performance énergétique, la mixité avec 30% de logements sociaux, les déplacements doux, la proximité des commerces et des services (objectif que tout soit accessible par tout le monde à moins de quinze minutes à pied).

- La gestion des eaux de pluies est révolutionnaire car elle favorise la végétalisation au maximum (toits et trottoirs végétalisés, jardins de pluie...) et des chaussées perméables! Elle va aussi par son stockage autonomiser les bâtiments publics et favoriser l'agriculture urbaine.

- Elle encourage parallèlement la relocalisation de la production alimentaire. Aujourd'hui, 20 marchés de production fermière locale ont lieu chaque semaine, 40 jardins communautaires pratiquent l'agriculture urbaine et un très grand nombre de restaurants proposent des produits locaux.

- Elle a également fait évoluer sa gouvernance, en organisant la coopération des autorités locales avec la population. Pour exemple, les habitants ont voté l'augmentation de leurs taxes foncières afin d'acheter 4 500 hectares préservant la ressource en eau potable, de soutenir des programmes d'alimentation locale et de planter 4 500 arbres en ville.

Les résultats sont à la hauteur des enjeux de départ : Devenue la ville la plus dense des Etats-Unis, mais aussi celle où il y a le plus d'espaces verts et de produits alimentaires locaux, depuis 1960, la population a augmenté de 60% mais les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 19%. De 1972 à 1998, le nombre d'emplois est passé de 50 000 à plus de 100 000 et la vente de détail, de 5 à 30% des achats, avec la disparition de certaines enseignes de la grande distribution. Ces seules trois dernières années, 32 000 emplois « verts » ont été créés.

Le changement culturel induit est profond : les métiers de la terre se développent à nouveaux et même les comportements alimentaires se modifient. La ville compte ainsi le plus grand nombre de végétariens aux Etats-Unis. Dans cette évolution, l'accès direct et quotidien de la population aux écosystèmes a été moteur, en effet l'utilisation de leurs

capacités de filtration et d'épuration n'apporte pas seulement un traitement des eaux, elle fabrique des communautés locales plus fortes et des écosystèmes économiques plus soudés

Ces études démontrent l'apparition d'une nouvelle économie qui fleurit au local dans le monde entier. Avec l'humain et son avis mis au centre, son désir d'horizontalité de la gouvernance, sa prise en compte des enjeux environnementaux et ses objectifs de transition territoriales, cette économie affirme son inscription dans le champ de l'ESS. Pour ce faire, cette économie a besoin de nouveaux outils adaptés qu'ils soient physiques pour générer des processus d'intelligence collective ou numériques pour dépasser les contraintes temps et distance.

II-C- Les outils de la contribution au service de la démocratie

Face à la demande croissante de l'outil idéal et parce que le système capitaliste et ses start-up de l'informatique ont appris à créer et multiplier les pseudos outils de collaborations, Ivan Illich (*Wikipédia, Ivan Illich, 2019*), né en 1926 et mort en 2002 en Allemagne, penseur de l'écologie politique et figure importante de la critique de la société industrielle dresse une liste simple et précise de trois critères afin de définir des outils qui placent en son centre l'individu et son respect afin que celui-ci puisse devenir acteur au sein des organisations dans lesquelles il oeuvre. Il parle alors de "***l'outil convivial***" (*Outils-réseaux, 2014, P.17*) avec trois critères pour le définir. Il doit être générateur d'efficacité sans dégrader l'autonomie personnelle. Il doit susciter ni esclave ni maître. Enfin Il doit élargir l'orientation personnelle.

II-C1- Les outils "conviviaux" de coopération

Le "Forum Ouvert", ou "World Café", fait partie de ces "outils conviviaux" car c'est un processus d'animation qui permet, dans une atmosphère de liberté et de créativité, de définir des actions concrètes sur un territoire. Il permet de partager, réfléchir et s'engager collectivement. Le but du forum ouvert est de traiter une thématique complexe en peu de temps grâce à l'ensemble des personnes concernées. Les sous-parties des thèmes vont être discutées de façon approfondie, et l'ensemble des discussions va s'orienter naturellement vers la recherche de solutions. Les projets issus d'un forum ouvert sont très souvent à la

fois concrets, innovants et pragmatiques et naissent directement des personnes présentes (cf. annexe 4). C'est une Approche développée en 1985 par Harrison Owen, consultant en organisation, qui s'est aperçu que les moments informels autour de la machine à café étaient sources de précieux partages (*Wikipédia, forum ouvert, 2018*).

Mais les outils qui sont de plus en plus nombreux et de plus en plus utilisés sont numériques. Si l'internet a été à la base créé dans un but de communs, les portes étant ouvertes à tous, les multinationales en ont fait leur terrain favoris. C'est ce que dénoncent Pierre-Yves Gosset, ingénieur pédagogique pour plusieurs universités, ainsi qu'au CNRS et directeur et délégué général de l'association Framasoft : *“Actuellement les géants du web, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) sont les cinq plus grosses capitalisations boursières mondiales, et Google ou Apple disposent chacune de plus de 100 milliards de dollars de trésorerie, ce qui les rend plus puissantes que certains États. Ces puissances influençant largement notre façon de “faire société” (Tardieu, 2017).* L'association Framasoft mène, depuis plus de 10 ans, des actions d'éducation populaire autour des logiciels libres et du biens communs. Elle est à l'origine de la campagne “Dégooglisons Internet” qui *“vise à proposer des alternatives libres, éthiques, décentralisées et solidaires”* aux services des GAFAM. Plus d'une trentaine de services sont développés ainsi par Framasoft tels que “framadate” pour déterminer une date de rendez-vous entre plusieurs personnes, alternative à “Doodle” ou “framapad” qui permet de rédiger des documents en temps réel de façon collaborative, alternative à “Google-doc”.

Framasoft se considère comme une “AMAP du Libre” et développe une coopération avec plus d'une trentaine de structures afin de constituer une véritable alternative, loin de vouloir à eux seul être un “google du libre”. Ils offrent des services en ligne sans publicité, ni collecte de données personnelles. leur réseau s'appel CHATONS : Collectif des Hébergeurs Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires. Ce choix de valeurs pour l'appellation de leur réseau n'est pas sans rappeler les règles établies par Richard Stallman (*Wikipédia, Richard Stallman, 2019*), père des licences libres, pour qu'un logiciel soit considéré libre. Ces règles ont comme base quatre libertés fondamentales, qui sont : la liberté de l'utiliser, de l'étudier, de le copier, de re-distribuer des versions modifiées de ce logiciel. Pierre-Yves Gosset parle de ces outils *“comme un moyen de passer de la société de la consommation à la société de la contribution.”*

Cette façon de concevoir la coopération et la construction de la cité par l'apport des touches individuelles à l'édifice d'un commun collectif rappelle le mode d'organisation

que l'on retrouve dans la nature : **la Stigmergie**. Comme la définit Wikipédia, l'encyclopédie libre d'internet, *“En biologie, la stigmergie est un mécanisme de coordination indirecte entre les agents. Le principe est que la trace laissée dans l'environnement par l'action initiale stimule une action suivante, par le même agent ou un agent différent. De cette façon, les actions successives ont tendance à se renforcer et ainsi conduisant à l'émergence spontanée d'activité cohérente, apparemment systématique.”* (Wikipédia, Stigmergie, 2018) Ce chercheur développe une approche sur les termites et les fourmis et leur façon de gérer leur vie collective, en mettant en avant leur intelligence dans la construction de véritables cathédrales complexes et organiques où tout a un sens mais n'est pas choisit par un architecte central, mais par **l'addition de l'apport de chaque individu**. Il parle d'un nouveau modèle de gouvernance collaborative avec une liste des points à respecter pour qu'un outil se place dans une démarche stigmergique : les actions doivent laisser des traces perceptibles, large ouverture a priori, usage de licences libres, mécanisme de contrôle à posteriori, grand nombre et grande diversité des agents auto-allocation des tâches, croissance organique et division en nœuds, gérer les tâches critiques, accepter les branches de projets développés en parallèle, des règles d'interaction simples et l'intention commune autour d'un objectif prépondérant. Une étude très définie qui rend complexe la reproduction intègre de chaque critère pour un seul outil et Ricaud reste critique même avec l'exemple de Wikipédia qui, pourtant un des plus abouti, ne valide pas l'ensemble des règles comme la qualité de la vérification des contributions.

Les outils ne sont pas collaboratifs par nature, ils le deviennent lorsqu'ils sont utilisés à bon escient et dans un contexte favorable, le rappellent les formateurs en collaboration. Il n'y a donc pas de formule magique pour créer de la coopération, bien sûr des protocoles, des trucs et astuces existent mais ils ne sont véritablement efficaces, seulement si l'intention de ceux qui utilisent ces outils est un réel désir de coopérer. Ivan Illich dénonçait *“le fait que les outils (compris au sens large, incluant moyens techniques et institutions) aliènent les individus et les privent d'autonomie. Leur utilisation généralisée peut même conduire à la contre-productivité.”*

Ces recherches rappellent donc qu'un bon outil de coopération ne va pas de soi, dépendant de la posture des participants et des nombreux critères cités. Cela rappelle l'histoire des Communs qui ne vont également pas de soi, au risque de tomber dans leur “tragédie”, mais dépendent d'un ensemble de règles dont les principales dégagées par l'analyse d'Ostrom sont la délimitation claire de l'objet de la communauté et de ses

membres et la cohérence entre les règles relatives à la ressource commune et la nature de cette ressource. Et si l'on regarde plus largement au niveau d'une société cela rappelle, comme l'argumente Amarta Sen, prix nobel d'économie en 1998, que la démocratie ne va pas de soi (Sen, 1999). L'outil électoral ne suffit pas à générer une démocratie, elle rappelle en citant John Rawls, l'un des philosophes politiques les plus étudiés du XX e siècle, que *“l'exercice de la raison publique”*, *“transcendent l'urne électorale”* : *“En définitive, le concept fondamental d'une démocratie fondée sur la délibération est le concept du débat en soi. Lorsque les citoyens débattent, ils échangent leurs opinions et discutent de leurs propres idées sur les principales questions d'ordre public et politique”* (Sen, 1999, P.12). Les élections comme les outils restent un moyen, bien que très important, de rendre efficace la démocratie mais seulement si ceux-ci se combinent *“à la possibilité de parler et d'écouter sans crainte”*. Une approche qui peut sembler complexe dans une société devenue profondément individualiste. Pourtant comme le rappelle Rob Hopkins une des meilleures formations pour apprendre cette posture démocratique est d'affronter le conflit pour se remettre en question et trouver des consensus, reste des les *“jeux de rue”* lors desquels les enfants sont directement confrontés à la logique de coopération (HOPKINS Rob, 2019, conférence). Il nous faut donc recréer des espaces, des temps pour éduquer à la coopération. La multiplication des **Tiers-lieux** peut représenter une réponses à ce besoin. Un Tiers-Lieu, pour Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS, *“est un espace où plusieurs activités se rencontrent, se mêlent et s'enrichissent mutuellement : des activités professionnelles, des loisirs et de la culture, des engagements citoyens”*, le concept est né à la fin des années 80, par opposition aux deux principaux lieux de l'individu que sont l'habitation et le lieu de travail. Cependant il faut tout de même veiller en leur sein à conserver une dynamique coopérative qui peut vite disparaître au profit d'une simple mutualisation d'espaces. Sibille parle même du risque de perdre leur âme si ces structures ne mènent pas le plaidoyer de la coopération pour une *“transformation de nos modes de travail et d'organisation”* (Sibille, 2018).

Ces outils coopératifs demandent un changement de paradigmes profond , que ce soit de la culture individuelle à la culture du commun, de la gouvernance hiérarchique à la stigmergie. Pour les appliquer et faire naître de la coopération il revient donc de ne pas entrevoir un changement global mais bien de commencer par des petits actes afin de révéler les bénéfices de la coopération.

II-C2- Les “premiers petits pas” collaboratifs irréversibles

Cette partie est consacrée à l’interaction que notre projet a vécu avec un penseur et formateur dans le milieu coopératif numérique et de la fabrication de communs, Laurent Marseault. Son parcours initial d’animateur nature l’a conduit à s’intéresser aux systèmes collaboratifs du milieu naturel, il développe l’idée de les reproduire pour l’humain et met en place un outil numérique dans ce sens : le Yes-Wiki, un logiciel pour créer soi-même ses sites internet en fonction des besoins qui sont propres aux usagers. Puis il devient formateur à la coopération et co-créateur de Animacoop, une formation à **“l’animation de projets coopératifs”** qui devient rapidement un ensemble de formations mises en commun à Brest, Montpellier, Gap, Paris, Toulouse, Lyon. Laurent Marseault développe les idées de la Coopération, et met en place de nombreux ateliers, sessions et formations en France et à l’international. Cela dans une pratique qui repose sur deux principaux facteurs pour une réelle coopération : **”un partage sincère et une écoute apprenante”**.

Laurent Marseault a formé plusieurs membres de notre équipe associative aux outils numériques collaboratifs ou “potentiellement” collaboratifs comme il les définit, précisant que l’outil n’est pas le fond mais que tout part de l’envie réelle des protagonistes à coopérer. Face à l’ampleur du travail culturel qu’il faut mettre en place pour nous éduquer à la coopération il parle des **“premiers petits pas”** à mettre en place dans une structure pour commencer ce travail. Cela peut-être de centraliser les outils de communication d’une association sur une même page, de rendre coopérative l’écriture de dossiers, de mettre en place un forum d’échanges pour débattre des questionnements... Un point de départ en apparence inoffensif mais qui dans la réalité peut entraîner de réelles transformations.

L’association “Rd’évolution” a pu le vivre, en 2016, au sein de l’association du “Réseau National des Ressourceries” dont nous sommes administrateurs (vice président communication et partenariat de sensibilisation et secrétaire-adjointe). après une formation à cet outil qu’est le YesWiki avec les salariés, membres du bureau et du conseil d’administration sur deux jours, la spirale positive irréversible de coopération et ses bouleversements étaient lancés. Cette libération de la parole dans l’association a permis de révéler le manque de communication et de coordination entre ses différents niveaux, révélant même une dette financière importante. Une dette qui était en train de se creuser entraînant rapidement la mise en redressement économique du réseau et la démission du

président. Suite à un vote en assemblée générale nous avons donc ouvert la gouvernance par la création de 5 postes de vice-présidents afin d'être plus nombreux et plus compétents pour répondre à ce défi de redressement. Finalement, à la fin de l'année 2018, nous sommes sortis de cette possible liquidation financière en faisant accepter un plan de redressement sur dix ans tout en réduisant la masse salariale. Une structuration de gouvernance élargie bénévole remplaçait une gestion de la vie du réseau quasi-unique par ses salariés

De cette étape est également né un yeswiki, un site internet interne, qui permet dorénavant aux 150 directeurs(trices) de ressourceries d'échanger entre eux et d'archiver leurs échanges, ainsi que de **développer des communs** qui rendent possible aux nouveaux porteurs de projets de bénéficier de l'expérience, parfois de plus de vingt ans, des anciens dirigeants et de partager les divers outils de communication, de sensibilisation...Au bout de deux ans cette formation continue de porter ses fruits, car la gouvernance élargie et le levier du yeswiki ont permis de constater l'intérêt qu'il y avait à se référer aux adhérents et, à l'heure actuelle, la direction va vers une décentralisation du pouvoir vers plus de place aux **initiatives collectives régionales** afin de guider le réseau dans ses choix d'orientations. Enfin, pour confirmer cette voie, une formation à la coopération pour les ressourceries, dont les formateurs sont de l'association "Rd'évolution", a été intégrée au catalogue des formations du réseau. (*cf. annexe 5*)

Une expérience qui n'est pas unique, mais qui se multiplie de part le nombre croissant de personnes formées à la collaboration. Un modèle économique que Laurent Marseault n'a pas voulu centraliser, allant même, au consensus de ces membres, jusqu'à dissoudre l'association "outils-réseaux" afin de multiplier ce modèle économique à tous les formés pour qu'ils deviennent à leur tour formateurs.

"Une tendance" qui reste pourtant en "coulisses", les grands médias ne relayent pas cette transformation sociétale. actuelle. Un changement qui produit pourtant déjà des expériences importantes. Comme, par exemple, l'ouverture de la gouvernance des Colibris, mouvement citoyens de plusieurs dizaines de milliers de membres, qui de 7 membres fondateurs dont un président à vie (Pierre Rabhi) est passée à 120 membres sans président en s'ouvrant, grâce aux formations collaboratives, à l'**Holacratie**, "*c'est un système d'organisation de la gouvernance, fondé sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Opérationnellement, elle permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'une organisation fractale d'équipes auto-organisées.*" (Wikipédia,

Holocratie, 2019). Une gouvernance qui maintenant fonctionne en cercles, avec une prise de décision par consentement, des élections sans candidats...

La ville de Brest s'est également ouverte pleinement à cette formation en l'offrant aux acteurs associatifs, membres de l'administration et acteurs économiques, formant ainsi plusieurs centaines d'influenceurs sur sa ville. Les résultats ne sont pas encore quantifiés, mais, déjà, on remarque que Brest est devenue une ville pionnière en matière de productions de communs et de multiples projets collaboratifs, comme son Yes-Wiki (*Wiki-Brest, site*) nous en informe. Une collectivité qui se rend compte, petit à petit de **la viabilité économique de la coopération**, “ *pour un euro mis dans le collaboratif cela en rapporte trois alors que lorsque la collectivité en mettaient un pour les start-up, elle perdait de l'argent.*” (*Laurent marseault*).

Des expériences qui remettent aussi en question la finalité du processus coopératif qui n'est pas tant en soit de bousculer la gouvernance mais bien de libérer la parole pour qu'elle soit agissante. C'est ce que défend Amarta Sen en citant l'exemple de Nelson Mandela qui grandit certes avec la présence de chefs mais dans un climat d'autonomie, car chacun était libre d'exprimer ses opinions et pouvait alors vivre ce qu'appelait James Buchanam, chef de file des théoriciens du choix public: “*le gouvernement par la discussion*” qui implique “*que les valeurs individuelles peuvent changer, et changent en effet, au cours du processus de prise de décision*”, “*Négliger tout cela et considérer le combat pour la démocratie en Afrique comme une simple tentative pour y importer “l'idée occidentale” de la démocratie relèverait d'une profonde incompréhension. Il est clair que le “long chemin vers la liberté” de Nelson Mandela commença dans sa patrie*” (*Sen, 1999, P.18*).

L'analyse qui ressort du croisement de la pensée de ces chercheurs est l'idée que le collaboratif et la culture du commun ne vont pas de soi. Il faut s'entourer d'un tas de “gardes-fous”, tels que des règles de gestion, l'ouverture de la gouvernance centralisée... Cela afin que le processus coopératif puisse réellement produire du commun. Pourtant, malgré la complexité de la mise en oeuvre par l'aspect pionnier de ces nouveaux paradigmes, cela semble être le chemin si l'on veut créer une véritable alternative à la vision compétitive et destructrice de la mondialisation actuelle.

III- Analyse par rapport aux évolutions globales et impacts sur le projet d'une culture du commun

De cette étude d'exemples et de théories concernant les communs, il ressort une viabilité multiple, aussi bien pour la progression des valeurs sociales et humaines qu'une viabilité économique. Cela pris en compte, plusieurs pistes de développement peuvent être entreprises par l'association "Rd'évolution" pour répondre à son désir de développement économique tout en respectant celui de ses objectifs sociaux et environnementaux premiers.

III-A- L'orientation coopérative par rapports aux évolutions

III-A1- Évolutions politiques

Partout dans le monde, les événements extrêmes dus aux dérèglements climatiques se multiplient. Pour comprendre cela, **Le GIEC**, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, établit des rapports qui synthétisent les travaux publiés par des milliers de chercheurs, analysant les tendances et prévisions mondiales en matière de changements climatiques. Si lors de son premier rapport en 1990 le GIEC établissait que « *les émissions dues aux activités humaines accroissent sensiblement la concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre : dioxyde de carbone, méthane, chlorofluorocarbones (CFC) et oxyde nitreux* » son discours est plus précis en 2014 quant à la responsabilité de nos modes de vies sur le dérèglement climatique: "95 % C'est le degré de certitude, qualifié d'« *extrêmement probable* », que « ***l'activité humaine est la cause principale du réchauffement observé*** » depuis le milieu du XX^e siècle." (Pouchard, 2014). En 2018 il lance une nouvelle alarme précisant que les objectifs de +1,5° de la COP21 risquent d'être dépassés dans les années à venir, ce qui signifierait un scénario catastrophe avec des conséquences sur les ressources alimentaires (à +2°, la production de blé pourrait chuter de 60% en Afrique de l'Ouest), sur la préservation de la biodiversité (à +3,2°, près de 40% des espèces animales et végétales pourraient être détruites), sur le climat (un été sur deux

pourrait être aussi caniculaire que celui de 2003), sur la montée des eaux (en 2100 le niveau de la mer pourrait monter d'un mètre). A ce constat s'ajoute l'augmentation des inégalités sociales dans le monde. Selon le rapport de chercheurs réunis au sein du projet "**World Wealth and Income Database**", base de données sur les inégalités de richesse et de revenu dans le monde : *"depuis les années 1980, affirment-ils, les 1 % les plus riches ont profité deux fois plus de la croissance des revenus que les 50 % les plus pauvres. Et pour ceux qui sont entre les deux (les classes moyennes, pour faire simple), les revenus ont soit stagnés, soit baissés."* (Damgé, 2017). Avec ce constat les 193 pays de l'organisation des Nations Unies se sont engagés depuis 2015 dans 17 objectifs de développement durable devant assurer un avenir durable pour l'humanité et notre planète (ONU, site). La France s'y est aussi engagée et précise nationalement ses directions au travers des lois Grenelle 2 et lois de Transition énergétique pour la croissance verte. Une orientation de la politique mondiale et nationale qui doit amener des solutions efficaces et rapidement applicables face à l'urgence.

Cela constitue de **véritables opportunités pour l'économie sociale et solidaire** place l'humain et le respect de l'environnement en son centre. Les associations et coopératives peuvent bénéficier positivement de la prise de conscience de cette urgence si elles réussissent à s'affirmer comme porteuses de solutions nouvelles, réductrices des inégalités sociales et créatrices de nouveaux emplois non-délocalisables liés à la Transition énergétique, sociale et écologique. La culture de la coopération, de la contribution, de l'essaimage des bonnes pratiques va prendre tout son sens pour que ces structures puissent mettre en lumière la viabilité de leurs actions dans de multiples domaines et sur lesquels elles oeuvrent depuis plusieurs décennies : l'alimentation, la santé, l'éducation pour tous, l'énergie citoyenne, l'économie circulaire, la mixité, l'égalité des sexes, l'accès aux droits... Les institutions ont une responsabilité historique à rendre des comptes alors elles multiplient les appels à projets, les concertations publiques, les appels d'offres ayant des critères sociaux ou écologiques, afin que la société civile apporte de nouveaux modèles efficaces de changements. On peut voir une solution pour ce nouveau positionnement dans **une philosophie des Communs allée aux principes de l'économie sociale et solidaire** : formation au montage de projets et business plan social, réalisation d'une veille puis réponse aux appels d'offres, ouverture à la logique de coopération et de contribution entre ces acteurs, formation aux outils numériques de coopération.

En ce qui concerne l'économie circulaire, on peut se rendre compte que la prise de conscience environnementale devient un facteur de changement positif pour la prise en compte du réemploi majoritairement géré par les structures de l'ESS face au recyclage majoritairement géré par les multinationales de la consommation. Un changement qui n'est pas innocent et qui rappelle l'importance de se relier comme les structures du réemploi l'ont fait pour porter un plaidoyer argumenté, chiffré, apportant des solutions concrètes auprès des ministères concernés : la Loi de transition énergétique pour la croissance verte donne une dimension d'intérêt général aux missions des ressourceries dans le cadre de la réduction de la production de déchets. En effet, le Code de l'environnement a été modifié pour que le réemploi devienne un objectif à part entière : Art. L. 110-1-1.- « *La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets.* ». La feuille de route pour l'économie circulaire (FREC) décline de manière opérationnelle la transition à opérer pour passer d'un modèle économique linéaire, « fabriquer, consommer, jeter », à un modèle circulaire qui intégrera l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur éco-conception à la gestion des déchets, en passant bien évidemment par leur consommation en limitant les gaspillages. Le Parlement européen et le Conseil de l'union européenne reconnaissent depuis 2008 le réemploi et le recyclage comme prioritaires à toute autre forme de traitements. La loi française, par son Ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010, est conforme à cette volonté.

Dans le même sens les évolutions réglementaires comme la **Responsabilité Sociale des Entreprises** (RSE) et les nouvelles normes (ISO 26000, 14001) contribuent à cette idée de redéfinition de la conception actionnariale de l'entreprise vers une réelle prise en compte de la responsabilité collective. La pression de la population dans la rue et les faits avérés du dérèglement climatique transforment les priorités des entreprises qui pourront de moins en moins passer à côté de cette plus-value sociale et écologique et devront même communiquer dessus si elles souhaitent conserver ou accroître leur clientèle. Un champ où les structures de l'ESS ont pris de l'avance et il leur revient d'activer leur potentiel notamment autour de la question de la gouvernance partagée et de la prise en compte de

l'expertise des citoyens afin de constituer un véritable « lobby citoyen » pour peser dans le débat public.

Une évolution du cadre politique qui prend en compte cette situation de défis historiques tant sociaux qu'écologiques. Une situation qui démontre l'impasse où nous ont menés les choix politiques et économiques du passé guidés par l'individualisme et la compétition, et qui amène la prise en compte de la parole des individus qui peuvent alors proposer de véritables alternatives coopérative efficaces.

III-A2- Évolutions sociétales

Étant donné la mainmise des multinationales et de la finance sur les médias et sur les modes de pensée en particulier avec toute cette énergie mise au service du «greenwashing», l'évolution de la société prend d'une façon un peu caricaturale deux directions.

Celle de l'individu roi qui va se contenter de sa situation, tombant dans le piège de «l'armée de réserves» de la théorie capitaliste, c'est à dire en n'osant pas compromettre sa place tellement les rues et les médias lui rappelle à quel point elle est prisée par une masse grandissante de malheureux. Une direction où l'on se dit que l'on est si petit face aux changements et que les entreprises affichent un tel engagement vert qu'il vaut mieux laisser faire et prendre les leviers qui nous sont proposés comme de changer nos ampoules pour celles à économie d'énergie ou trier nos déchets. Dans cette direction il y a aussi ceux qui en appellent à la légitimité de la violence pour changer les choses. On peut y inclure également ceux qui oeuvrent aux petites choses, aux petites avancées dans un cadre bien réglementé entraînant que la vie passe et que l'on doit se contenter de miettes de changements pour justifier que nos efforts n'auront pas été vains, une réalité vécue par une majorité de travailleurs sociaux. Un positionnement qui empêche toute stratégie efficace et qui stigmatise encore plus la croyance au changement comme une opération vaine. Une philosophie du colibri où chacun fait sa part mais qui entraîne que malgré chaque goutte d'eau apportée par chacun pour éteindre l'incendie la forêt va brûler. Mais peu importe le résultat si on peut argumenter quelques faits quand on aura à rendre des comptes à nos descendants. Une direction où l'on ferme les yeux sur notre responsabilité citoyenne, de consommateurs, de bénéficiaires d'une société de libre expression, une situation qui nous rappelle «les satisfaits» et les «révoltés» de l'époque de Charles Gide.

L'autre direction, qui est certes très minoritaire dans nos sociétés riches, est celle où l'individu se dit qu'il a une responsabilité à être efficace pour le changement. Il sait que tout seul on ne va pas très loin et ose mettre du temps là où peu en mettent, sortir de sa chapelle pour donner du temps à la convergence. Cela en développant dans sa vie les principes d'éducation permanente et osant monter en compétences pour affronter la compréhension d'un système complexe aux tenants et aboutissants destructeurs afin d'y apporter la juste touche qui entraînera une bascule plus large. Il se met en réseau, se fédère, évite les pièges du crédit et de la famille nucléaire; face à cela il préfère l'habitat collectif et la synergie en actes. Plus que participer au "Grand Débat" il se pose la question du véritable échange sur les idées qui deviennent actes, des concepts opératoires et des solutions engendrées. Il se soucie que la forêt ne brûle pas et se dit qu'il faut aller plus loin qu'une goutte chacun en imaginant des stratégies, en prenant exemple sur l'organisation collective des pompiers, en cherchant des communs déjà réalisés dans le monde et dans l'histoire.

C'est pour cela que les structures de l'ESS ont le devoir de s'ouvrir à la société civile afin de réanimer la conscience citoyenne grâce à la participation, la contribution, l'éducation populaire. Claude Alphandéry, président d'honneur du "**Labo de l'économie sociale et solidaire**", association pour définir collaborativement le cadre de l'ESS, encourage à cette logique de coopération parlant "*d'un double mouvement de convergence entre d'une part, les formes d'initiatives associatives ou entrepreneuriales à finalité sociale et non-lucrative, et, d'autre part, entre les projets de différentes natures environnementaux, de justice sociale et d'innovation sociale*" (Novel, 2013, P.13).

On peut imaginer en effet des réponses fiables et viables par le rapprochement des structures qui ont choisi de s'inscrire dans cette démarche d'ouverture à l'expertise citoyenne qui vit aux plus près les urgences et imagine en utopies maintes et maintes solutions sous forme d'idées, de coup de gueule, de plaidoyer, de regroupement en association, en collectif. Qui mieux que les structures de l'ESS peuvent faire face à tous ces enjeux? Comme l'affirme Hugues Sibille, en parlant des associations, mutuelles, coopératives et autres structures de l'ESS : "*Faces aux menaces écologiques, nous inventons la transition énergétique citoyenne et la sobriété énergétique partagée. Face aux chômage, nous expérimentons de nouvelles formes d'emploi reposant sur le contrat, la protection, le collectif et le sens du travail. Face à la précarisation, la fragilisation et l'exclusion, nous développons des solidarités actives reposant sur l'autonomie des*

*personnes mais aussi de nouveaux modèles économiques. Face aux risques de financiarisation et de spéculation, nous proposons une finance solidaire et éthique. Face à la mondialisation, nous co-construisons sur les territoires une économie de la proximité et de l'utilité sociale.[...] Non pas d'une voix unique mais **de voix concertées comme celle de l'orchestre.**" (Sibille, 2019). On peut entrevoir que dans les années qui viennent l'individu aura une place centrale dans la co-élaboration, dans l'innovation du cadre qui le dirige pour le faire passer de destructif à vertueux, des enjeux que ni le marché, ni l'administration ne peuvent actuellement satisfaire.*

Cependant il est certain que les experts des stratégies capitalistes iront chercher également dans ce sens, la société civile aura donc un devoir de maturité pour distinguer à qui elle apporte sa contribution. Nous pouvons imaginer que l'activité associative et plus largement de l'ESS développera alors des innovations. Dans ce sens on peut citer le projet d'"**Ecosystème**" (*Transition Citoyenne, l'Ecosystème, site*). Un modèle économique reposant sur les valeurs éthiques qui est en train d'émerger du Collectif pour la transition Citoyenne (CTC), dont je suis membre en tant que représentant pour le Réseau national des Ressourceries, qui a récemment été présenté à la Biennales des villes en Transition de Grenoble. L'idée est de développer un système économique et social alternatif, priorisant l'écologie et la solidarité aux impératifs du profit et de la croissance économique et donc la coopération plutôt que la compétition. Cet "écosystème" serait basé sur les expériences fructueuses menées par différentes coopératives agissantes dans leurs secteurs, propres à recentrer la production d'énergie, l'alimentation, les transports, la finance ou les télécoms sur l'humain et le bien commun et à les dé-centrer sur les territoires. Une perspective forte afin d'imaginer une nouvelle économie grâce à la culture du réseau et du Commun dont les membres sont ces acteurs émergents de l'ESS qui ont fait des choix pertinents et viables afin de rappeler que l'économie peut être vertueuse et source d'humanité.

III-B- Perspectives pour le développement du projet associatif

III-B1- Sur les objectifs sociaux

À partir de cette analyse l'hypothèse est de mettre l'accent sur la collaboration entre toutes les parties de l'activité pour générer un plus pour le développement positif des

objectifs de l'association. Cela peut permettre un renforcement de la place de l'humain et des objectifs sociaux au sein de l'activité tout en développant le modèle et les perspectives économiques. Cela se traduit par le fait que les initiatives sont alors marquées par des démarches coopératives et participatives, insistant sur les relations et les interactions entre acteurs.

La première perspective est **la valorisation multiple de son bénévolat**, étant donné le pilier incontestable de la force bénévole pour l'accomplissement de l'activité de l'association et son maintien dans le domaine administratif et sur le terrain (animation, tri, vente, collecte). Pour cela plusieurs pistes existent avec des dispositifs réglementaires qui évoluent dans ce sens :

- La valorisation comptable du bénévolat. En effet depuis 1999, il est possible de mettre en valeur le bénévolat dans les comptes annuels en tant que « contribution volontaire en nature ». (*MDAS, site*)
- La loi du 24 novembre 2009 relative « à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie » a étendu l'accès à la formation professionnelle, qui bénéficiait jusque-là aux seuls salariés et cadres bénévoles des associations, à l'ensemble des bénévoles de ces dernières.
- Le Certificat de formation à la gestion associative est un outil destiné à faciliter la gestion des associations par leurs dirigeants.
- la Validation des acquis de l'expérience (VAE) par Le « Passeport Bénévole », Le « Portefeuille de Compétences », Le « Livret de compétences expérimental », Le « Carnet de vie du bénévole » (*Associathèque, site*).

On peut également imaginer donner **une plus grande place aux adhérents et à l'adhésion**. Pourquoi ne pas imaginer que tous les clients de la ressourcerie deviennent des adhérents. Cela peut permettre de changer la place de la personne qui est restreinte au rôle de client en une place plus active où elle se sent valorisée par une écoute de ses avis sur le fonctionnement, la communication, le projet... Ainsi l'association peut mieux appréhender les changements sociaux qui génèrent son activité sur le territoire. Cela peut également avoir comme conséquences la reconnaissance et la valorisation du travail des salariés et des bénévoles et renouveler leur motivation, voir leur augmentation.

Dans ce sens elle peut **améliorer sa communication et faciliter le dialogue** tout en rendant plus visible sa valeur sociale et environnementale. Par exemple le sentiment d'action efficace sur la réduction de déchets pourrait être largement partagé par l'affichage régulier du tonnage d'objets détournés de l'incinération et de l'enfouissement par la ressourcerie.

La ressourcerie comme le projet Terre de convergence ont beaucoup à y gagner en adoptant une telle démarche de communication chiffrée des impacts, cela mettrait en lumière le nombre important de personnes à qui ces actions profitent ainsi qu'un exemple concret de fonctionnement éthique et coopératif (gouvernance partagée, emplois pérennes, sobriété énergétique, logistique éthique...). Un véritable poids pour mesurer le niveau d'adhésion à ses actions pour l'association et pour ses partenaires notamment par les collectivités locales. Bien sûr cela implique de développer une animation régulière afin de donner une production à une telle démarche.

Les **outils numériques collaboratifs** auront alors tout leur sens pour permettre d'atteindre cette cohérence : balance connectée, newsletter de la vie de l'association, enquêtes régulières de satisfaction permettant de préciser l'évolution d'organisation de manière précise (communication, agencement de la salle...), vote en ligne sur les sujets d'orientation de l'association, invitation à la participation active aux réunions de travail et aux assemblées générales...

Une telle direction est fondamentale pour la ressourcerie qui pourrait être réduite à son activité de vente si les personnes qui la fréquentent n'ont pas de vision claire sur l'objectif de réduction des déchets et de sensibilisation à l'environnement du projet. Sortir de l'appellation "clients" pour "adhérents" marquerait déjà ce profond engagement de "faire avec" et non juste "faire pour". Avancer vers un changement de paradigme associatif vers plus d'**auto-organisation par l'émergence d'une approche "montante" plus que "descendante"**. Avec cette perspective l'association peut craindre d'être "bousculée" dans ses habitudes de fonctionnement et cela ne doit pas être pris à la légère, l'autre frein peut être de ne pas mettre assez de temps à l'animation de cette ouverture, engendrant une frustration des nouveaux adhérents. Cependant si celle-ci est gérée avec attention, notamment par la mise en place d'une personne ou d'un groupe de travail dédié, les avantages peuvent être multiples. L'association peut en effet bénéficier d'un accroissement de son impact social par une amélioration de sa démarche en orientant plus justement son action et ses priorités.

Une place plus centrale pourrait être donnée à l'Assemblée Générale. Le bureau, ouvert sous une forme plus collégiale, ne faisant que veiller à la bonne application des décisions validées en assemblée. Dans cette idée d'ouverture de la gouvernance un nouveau cercle élargi de coordination pourrait apparaître réunissant les bénévoles actifs et les salariés pour la gestion courante de l'association (mails, décision d'intervention,

nouveau partenariat, organisation de l'espace, mise en place de chantiers solidaires...). Cela veut dire prendre le temps d'ouvrir des forum ouvert de "partages sincères et d'écoutes apprenantes" afin de générer de l'intelligence collective et faire apparaître le consensus, sinon le consentement, dans la validation des décisions. Bien sûr le frein évident est d'affronter le débat, les contradictions d'idées mais qui, comme nous l'avons vu, sont les véritable source de démocratie. Un frein qui peut être pallié par de l'animation dédiée et grâce aux outils cités plus haut tels que les outils numériques collaboratifs et le forum ouvert.

Afin de répondre à cette nouvelle charge de travail, l'association pourrait imaginer de s'ouvrir aux **services civiques**. L'intitulé de sa mission peut porter sur la valorisation des publics. Il peut y avoir des missions qui durent plusieurs jours comme certaines qui ne lui prennent qu'une heure. Si l'association obtient l'agrément de l'état, prendre un service civique ne lui coûte qu'environ 7€ par mois. Après un contrat de volontariat reste du volontariat. L'association ne peut rompre le contrat que si le volontaire en est d'accord. Par contre s'il déserte et qu'il ne vient plus effectuer sa mission, l'association doit continuer de l'indemniser jusqu'à la fin. Une fois que l'association a l'agrément, il faut se rapprocher de la mission locale pour qu'elle lui propose des volontaires. On peut aussi mettre une annonce sur le site des services civiques.

Nous pouvons imaginer que l'augmentation de l'adhésion, par la rentrée d'argent supplémentaire qu'elle engendre, permettra la création d'un poste d'animation de quelques heures pour cette mission sur un moyen terme.

Une autre perspective d'évolution, pour un impact social amplifié, réside dans le caractère pluridisciplinaire de la Ressourcerie du Pont lié à la diversité des matières collectés. Sur les 3500 m² de bâtiment seul la moitié est réellement exploitée avec l'activité de ressourcerie. Un développement cohérent pourrait être de s'orienter vers **une activité de Tiers-lieu** avec du co-working, des formations. Les financements nationaux sont en pleine émulation pour l'apparition de ce type de structures : *"par le ministère de la Cohésion, ces préconisations ont abouti, en particulier, à un programme de mise en place de 300 Fabriques des territoires d'ici 2022, ainsi que la création d'un fonds de dotation de 20 millions d'euros par an sur trois ans pour lancer le dispositif d'accélération et d'un fonds d'investissement socialement responsable de 50 millions d'euros pour aider à la reconversion d'espaces en tiers lieux."* (CGET, 2018, site). La région Occitanie soutien également au travers de son appel à projet "Équipements publics - Création d'espaces

associatifs et/ou mutualisés” : *“Dans un souci de vitalité et de développement du lien social dans les territoires, notamment les territoires ruraux, la Région soutiendra la construction d’espaces associatifs sur la base de critères qualitatifs (dimensionnement et diversité des usages) mais également le développement de nouveaux espaces de type « espaces mutualisés » tels que les Maisons de Services aux Publics ou encore les bâtiments associatifs incluant les tiers-lieux.”* (Région Occitanie, équipements, site). Une véritable aubaine pour le développement de l’activité et pour la mise aux normes de l’étage du haut qui reste un des freins majeurs à cette évolution.

Plus de mouvements, de mixité des populations et des acteurs seraient un gain pour la démocratie interne ainsi que pour des perspectives transversales innovantes et inattendues. Plus de lumière serait alors apportée sur l’activité “dans les murs” de l’usine que la population a du mal à percevoir. Une communication sous forme d’appel pourrait être lancée à la population, aux collectivités et sur les réseaux sociaux pour développer la présence des “artisans du réemploi”. Les collectivités y verraient un plus pour argumenter et renforcer l’attractivité du territoire. L’offre est plus que considérable : accès à un atelier, à des outils mutualisés, aux diverses matières (textile, métaux, bois, électronique...) qui arrivent directement sur place et sont triées par les salariés et bénévoles, à un environnement industriel favorisant la logistique et les conditions de travail, le tout dans un cadre naturel territorial privilégié (faible densité de population, parc national des Cévennes).

Une autre opportunité évoquée plus haut concerne le projet “Terre de Convergence”, c’est le recours à **la commission consultative** que met en place la région Occitanie. Il peut constituer un véritable tremplin pour porter plus largement les solutions générées lors de l’éco-rencontre. Il faudra bien sûr mettre en place une large communication citoyenne autour de chaque solution pour obtenir le soutien de 10 000 personnes. Cela permettra de mettre en place une votation populaire consultative permettant de peser sur la construction des politiques régionales.

Une ouverture prenant en compte les éléments cités entraînerait un levier certain au niveau de l’ouverture sociale et de l’apport d’outils de démocratie locale grâce à la vision stigmergique du projet, où chacun a la place d’apporter sa “trace” au développement du lien social. “La Ressourcerie du Pont” et le projet “Terre de Convergence” devenant des laboratoires de gouvernance démocratique. Cependant l’animation, la création de chartes

de fonctionnements spécifiques (artisans, tiers-lieu), le développement de nouvelles structurations juridiques de l'ESS (SCIC...) ne doivent pas être négligés afin de ne pas surcharger la gestion administrative et humaine et réussir cette étape d'évolution. Une évolution qui se traduit également par une nouvelle direction de l'activité économique.

III-B2- Sur l'activité économique

La prise en compte de la culture du Commun pour le projet associatif permet d'entrevoir plusieurs évolutions possibles du modèle économique. Si il est plus évident de comprendre la valeur sociale et humaine de la collaboration et son pouvoir de redéfinir l'imaginaire politique, il est moins évident de dégager sa valeur économique. Pourtant avec les concepts de "We economy" et "d'économie symbiotique" on peut imaginer que le contexte local du Vigan qui est en crise économique n'est pas un frein mais peut être une donnée essentielle à prendre en compte pour développer son activité économique comme une solution à ces enjeux sociaux, économiques et environnementaux du moment.

Un premier point de départ pourrait être de mieux connaître les besoins et les attentes de la population pour générer des services appropriés. Pour la Ressourcerie du Pont une enquête pourrait être menée, par exemple dans le cadre d'un service civique, ce sur quoi précisément porte la recherche d'objets des usagers à la ressourcerie. En effet si au travers d'une fiche d'inscription en salle de vente les personnes peuvent inscrire avec leur coordonnées, leur domaine de recherche alors la coordination entre l'offre et la demande peut se fluidifier et développer le sentiment d'écoute individuelle renforçant le lien avec ces usagers. Si par exemple on arrive à déceler les collectionneurs de vieilles maquettes de trains, les passionnés de mangas, ceux qui recherchent du mobilier des années 80 alors lorsqu'une valorisation d'objets répondant à leurs critères rentre en salle de vente, ceux-ci peuvent recevoir un courriel ou un texto les informant de la présence en salle du ou des objets correspondant à leur champs de recherche.

On peut aller plus loin en précisant sur la fiche si il y a des objets que l'utilisateur aimerait avoir un temps mais ne pas forcément acquérir, comme des outils de jardins, de la vaisselle en grand nombre pour des grands repas occasionnels... De là pourrait se développer un **système de location d'objets**. Un système qui comporte plusieurs avantages : l'objet valorisé (réparé et/ou nettoyé) engendre plusieurs rentrées d'argent au lieu d'une, une libération de l'espace pour les usagers car un objet utilisé qu'une fois de temps en temps ne dormirait plus dans les placards, un nouveau service cohérent de la ressourcerie.

Bien sûr ces deux perspectives de ramification de l'activité économique gagneraient en simplification si comme nous l'avons vu au-dessus l'association se lançait dans **une campagne d'adhésion à l'association**. Il est facile d'imaginer que recueillir les données et engendrer cette dynamique de réponses précises à des besoins pourrait être simplifié si cela correspondait à une enquête de satisfaction de besoins lors de l'inscription des usagers à l'association. De plus la cotisation constituerait une économie non négligeable, renouvelée chaque année, qui pourrait être réinjectée dans l'animation de l'adhésion entraînant un cercle vertueux de satisfaction, de fréquentation et d'augmentation des adhésions et donc une augmentation des ventes, si celle-ci était bien gérée.

Après 4 ans d'existence de l'activité de ressourcerie et une étude approfondie de la réalité économique du territoire, il n'est pas difficile de constater que ce service, derrière les grandes surfaces, les bars-tabac et les boulangeries, est celui qui connaît la plus grande fréquentation du Vigan. Le renforcement de l'adhésion et l'organisation de sessions de forums ouverts pour stimuler l'intelligence collective pourrait faire naître **des perspectives économiques innovantes et adaptées au territoire**. Sans savoir où cela peut mener, on peut imaginer la création de nouveaux services comme un système local d'échanges de compétences, une agence immobilière sociale... Des solutions simples à mettre en place demandant surtout un croisement de l'offre et de la demande. Le plus complexe étant acquis, celui d'être un "point repère" de la population, avec un bon taux de fréquentation et une mixité de catégories socio-professionnelles. De tels systèmes peuvent engendrer des économies nouvelles, avec des tarifs d'adhésion adaptés ou des pourcentages faibles sur l'échange accompli, qui mis bout à bout peuvent permettre de dégager des fonds pour créer des postes dédiés et ainsi développer ces services. En plus d'engendrer ce sentiment d'inclusion au développement de l'association, avec une prise en compte de la parole du citoyen, cela impacterait d'autant plus les collectivités qui ne pourraient que soutenir une telle émulation. Une recherche de développement éthique plusieurs fois affichée par la collectivité du Vigan, notamment lors de ses réguliers "Éco-dialogues", événements locaux pour la sensibilisation aux dangers et solutions pour le développement durable du territoire, et "le projet de territoire 2050", concertation entre les acteurs économiques, sociaux et politiques du territoire pour imaginer son futur, lancé par l'intercommunalité Pays Viganais et Causses-Cévennes.

Un deuxième point pour le développement de l'activité économique pourrait être d'accompagner son changement d'échelle d'activité (développement du tiers-lieu et

ouverture à l'artisanat du réemploi) par la création d'**une nouvelle forme juridique de style coopérative**. Cela lui permettrait de mieux appréhender cette nouvelle économie tout en préservant le caractère d'économie sociale et solidaire. On peut imaginer la création d'une **Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) des artisans du réemploi**. , Tout en étant relié à un projet collectif, la SCIC rend possible l'indépendance de tous les participants et permet que tout le monde soit entendu sans risque de prise de pouvoir par une pondération des voix des différents collègues. Un des objectifs étant de faire évoluer les statuts exigeants (auto-entrepreneur, intermittents...) des artistes et artisans présents, au statut de "salariés-coopérateurs". De plus cela permettrait d'alléger la charge administrative, qui rebute souvent les personnes à prendre un statut, grâce à la création d'un **emploi d'accompagnateur de projet** qui ait des compétences généralistes en déclarations sociales, comptabilité, gestion du personnel. L'accompagnement pourrait être divers : aide au dépôt des statuts, gestion des déclarations des coopérateurs, comptabilité du suivi de trésorerie et du respect des plafonds, émission des factures aux noms de chaque auto-entrepreneur, avance de trésorerie mutualisée, mise à disposition et mutualisation d'outils, mise à disposition et mutualisation de locaux, accès au gisement de la matière de réemploi, Validation des Acquis de l'Expérience...

Un **dispositif Local d'accompagnement** auprès de l'association nîmoise ACEGAA (Point d'appui à la vie associative du Gard) (*ACEGAA, site*) pourrait être mis en place, gratuitement, pour un audit sur le changement de statuts en SCIC, ainsi qu'un **Accompagnement par l'URSCOP** (Union Régional des Sociétés Coopératives de Production) pour le montage de la coopérative, notamment pour la rédaction des statuts. Pour garantir le respect de la pluralité et de l'objet social, il pourrait être respecté qu'aucun collègue, après pondération, n'ai + de 50 % des voix et que l'addition des collègues salariés+partenaires, après pondération, soit supérieur à 50 %. Cette formule permettrait l'indépendance économique des auto-entrepreneurs, micro-entreprises ou toute autres cellules économiques autonomes, notamment la partie associative "Terre de Convergence" dédiée à l'événementiel. la SCIC permet de faire entrer des partenaires institutionnels et de renforcer sa place dans la construction de la politique territoriale. Elle permet également de constituer un appui administratif aux porteurs de projet et de proposer une offre de services très large et modulable à la carte selon les besoins (rédaction de statuts, suivi comptable, facturation, déclarations en ligne...).

Enfin des perspectives à moyen terme pourraient s’imaginer grâce à **la mise en réseau des structures de réemploi au niveau régional**. Un premier pas à été franchi par la création de l’association RRROc (réseau régional des ressourceries d’Occitanie) et la création d’un outil numérique collaboratif régional de type Yeswiki. Un deuxième pas pourrait s’imaginer par la mise en place d’un maillage cohérent du territoire pour le réemploi des objets en étudiant les zones grises et en favorisant, par la promotion et l’accompagnement, la mise en place de ressourceries. Une étude qui pourrait être financée par la région au travers de son appel à projet : *“Aides régionales à la réalisation de projets locaux en matière d’économie circulaire et de déchets” (Région Occitanie, économie circulaire, site)*.

Par cette **mise en réseau et un maillage territoriale cohérent** on peut imaginer une diversité d’apports pour chaque entité pour développer son modèle économique propre par une gestion intelligente des flux d’objets et points de stockage sur le territoire afin d’en assurer la répartition et favoriser leur réemploi. On peut imaginer que les structures urbaines de réemploi développent leurs partenariats avec les grandes enseignes de la consommation afin d’avoir accès à leurs fins de stocks lors des renouvellements de séries et que ceux-ci soient stockés et partagés dans un cadre logistique mis en place par le réseau régional. On peut imaginer également le flux viable de la brocante que l’on trouve plus aisément en milieu rural avec le vidage des caves et greniers, mais qui se vend mieux en ville avec la mode de l’esthétique vintage et à plus haut prix.

Enfin étant donné la priorité régionale et nationale mise sur le réemploi des matériaux de constructions qui représentent plus de 70% de la masse des déchets en France (chiffres ADEME) on peut imaginer que cette gestion intelligente et collaborative des flux génère une expertise et un programme de sortie des matériaux des villes, là où ils sont les plus nombreux afin de les acheminer vers des plates-formes centrales territoriales pour les stocker et les proposer à la vente à moindre coût. La “Terre de Convergence” pourrait profiter de ce modèle de **matériauthèque** et ainsi développer un modèle économique pérenne tout en appuyant sa fonction d’action pour la préservation de l’environnement. Un procédé déjà mis en place avec succès en Californie aux Etats-Unis où l’on peut observer de grandes parcelles de terre avec dessus, en ventes, des centaines de portes, fenêtres, éviers issus du réemploi.

L’accompagnement intelligent et financier grâce à la force de réseau peut être une solution pour **accélérer la mise en place de structures de réemploi**, qui du projet à la réalisation

mettent généralement entre deux et cinq ans. Un essaimage qui peut permettre la mise en place de structures d'emplois pérennes lorsque actuellement plus de 80% des ressourceries en France sont des chantiers d'insertion (chiffre de l'Observatoire national des Ressourceries) ne leur procurant pas une sécurisation de leurs activités de par la dépendance aux aides financières de l'état qui sont actuellement remises en cause avec la restructuration des organismes de formations. Pour cela on peut prendre exemple sur la création de la ressourcerie de Nîmes : “**la ressourcerie Réa-Nîmes**” (*Vivre Nîmes, 2019*). Celle-ci a été accompagnée dans sa création par “la ressourcerie du Pont” grâce à une stratégie qui a permis de pallier les premières difficultés, à savoir trouver un porteur de projet, un lieu, une équipe bénévole et financer les premiers loyers. Pour cela l'association “Rd'évolution” c'est rapprochée du collectif “**Nîmes en Transition**” qui est une association de mise en réseau de différentes associations et collectifs locaux sur le sujet de la Transition (*Nîmes en transition, site*). Le problème de ces convergences locales est souvent l'absence de modèle économique pour développer les projets. En leur proposant une ressourcerie pour combler ce manque, 5 à 10% des excédents devant leur revenir une fois l'activité pérennisée, cela apporte également à la future ressourcerie une stimulation collective et de potentiels bénévoles issus des diverses parties du collectif. De ce point de départ un appel à été lancé pour trouver un ou plusieurs porteurs de projet. Ensuite une stimulation s'est mise en place pour trouver le lieu adéquat et l'association Rd'évolution a fait l'avance des premiers loyers et a rempli la boutique de vente par plusieurs convois d'apports d'objets afin d'installer sereinement l'activité. Au bout de seulement trois mois celle-ci est devenue autonome pour assumer son loyer, générer les premiers excédents et devenir autonome sur son stock par l'apport volontaire massif d'objets à revaloriser des particuliers. Enfin, cette jeune ressourcerie a été accompagnée pour entrer dans le Réseau national des Ressourceries et aux rencontres du réseau régional afin de bénéficier de l'expérience des autres ressourceries, un apport riche qui permet de rapidement se développer dans des directions viables et de ne pas reproduire des erreurs qu'ont connues les autres structures à leurs débuts. De plus par cette entraide on peut maintenant imaginer avec eux une **co-élaboration des perspectives de logistique des flux**, évoquée plus haut.

Par sa diffusion sous forme de communs à l'ensemble du réseau des ressourceries grâce aux outils numériques en place ce cas particulier peut servir d'exemple pour l'essaimage à court terme de structures de réemploi sur le territoire régional, mais également national, et pour le développement du maillage national de réemploi notamment .

Dans une perspective à plus long terme on peut également imaginer le rapprochement du modèle économique de la Ressourcerie et de l'éco-rencontre avec **“l'Ecosystème”** afin qu'avec la force de réseau soit mise en lumière à la population une économie alternative du mieux vivre.

En conclusion il apparaît que la culture des communs stimule une réflexion active par la multiplication des échanges de points de vue, qui mène ainsi à l'apparition d'une intelligence collective au service d'une nouvelle culture, celle de la solidarité. Une culture qui chasse le superficiel et réinvente le mieux-vivre avec plus d'efficacité et d'harmonie, qui accroît une identité collective avec plus de compréhension envers l'autre et son environnement et donc plus de respect. Une culture qui peut contrebalancer le désastre écologique et social et offrir des valeurs sociétales et universelles en ouvrant le possible d'une ère nouvelle de conscience.

il apparaît également que la culture de la collaboration est une constante dans l'émergence de modèles économiques durables. Des modèles qui prennent en compte les bouleversements globaux proches pour pouvoir s'adapter. L'adaptation c'est bien le maître mot qui ressort de cette pratique car ce ne sont pas des concepts lointains qui ressortent de la collaboration mais bien des avancées, des innovations où l'humain reste au centre.

Un véritable tremplin à prendre pour le projet de l'association qui en s'inscrivant dans cette dynamique du commun et de la coopération peut trouver l'équilibre entre son engagement fort au service de valeurs et un modèle économique qui pérennise l'activité. Une direction qui doit être envisagée même si on ne peut jamais prévoir vers où mènera ce processus. C'est pour cela que sur ce chemin plutôt que de prévoir de grandes enjambées, il faut mieux y aller par petits pas qui mèneront d'une façon sûre à plus de lien social et aux solutions économiques adaptées pour combler les besoins relevés.

Une direction nouvelle où les structures associatives dépassent la subvention publique comme source principale de recettes vers des activités précises à l'écoute du territoire qui deviendront des communs de fonctionnement et pourront inspirer les autres. Une construction lente faites d'actions modestes mais qui se pérennisent et aux multiples bienfaits sociaux collatéraux.

Comme me le partageait, en 2006, Léon Sécatéro, chef Navajo et représentant des indiens d'Amérique du Nord, en Oklahoma, aux Etats-Unis : **“la situation est tellement urgente que l'on se doit de cheminer, en paix”**.

BIBLIOGRAPHIE

- **DELANNOY**, Isabelle, 2017, « *L'économie symbiotique* », Coll. *Domaine du possible*. Ed. Actes Sud
- **HOPKINS**, Rob, 2010, « *Manuel de transition - De la dépendance au pétrole à la résilience locale* », éditions Ecosociété
- **NOVEL**, Anne-sophie et **RIOT**, Stéphane, 2013, « *Vive la co-révolution! Pour une société collaborative* », ed. Manifestô 54
- **OUTILS RESEAUX**, 2014, « *Truc et astuces pour impulser de la coopération* » Les éditions du Cooptic, Montpellier
- **RÉGION Occitanie-Pyrénées-Méditerranée**, Mars/Avril 2019, « *Participation citoyenne, la Région en pointe* », *Le Journal de ma Région*, N°17, Gard
- **RIVAT**, Mathieu, 2017, « *Ces maires qui changent tout, Le génie créatif des communes* », Essai (broché)
- **ROGNON**, Frédéric, 2016, « *Charles Gide, Ethique protestante et solidarité économique* » édition Olivétan
- **SEN**, Amarta, 1999, « *La démocratie des autres* », éditions Rivages poches

WEBOGRAPHIE

- **L'IMAGE** du nuage de mots de la page de garde est composé des mots les plus utilisés dans ce mémoire grâce à un logiciel libre:
<https://www.nuagesdemots.fr/>
- **ACEGAA**, « *Dispositif Local d'Accompagnement* »
<http://acegaa.org/Dispositif-Local-d-Accompagnement>
- **ADEME**, « *REP (filiales à responsabilité élargie producteurs)* »
<https://www.ademe.fr/expertises/dechets/elements-contexte/filieres-a-responsabilite-elargie-producteurs-rep>
- **ADEME**, « *Les obligations des producteurs de déchets* »
<https://www.ademe.fr/expertises/dechets/elements-contexte/politique-vigueur/dossier-cadre-reglementaire/obligations-producteurs-dechets>
- **ADEME**, janvier 2019, « *Combien d'emplois grâce à la transition écologique ?* »
<https://www.ademe.fr/combien-demplois-grace-a-transition-ecologique>
- **ALTERNATIBA Montpellier**, site internet
<http://alternatiba.eu/montpellier/>

- **ASSOCIATHEQUE**, « associations et bénévoles : les formations professionnelles », site internet
<https://www.associatheque.fr/fr/association-et-benevoles/index.html?amcpage=11>
- **BANQUE DES TERRITOIRES**, site internet: résultats de la concertation
<https://concertation.banquedesterritoires.fr/data/Discussion/1/documents/53/data>
- **CAF**, 15 février 2019, « « La Caf à votre écoute » : donnez votre avis en ligne »
<http://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/changement-de-situation/changement-professionnel/la-caf-a-votre-ecoute-donnez-votre-avis-en-ligne>
- **CGET**, Commissariat général à l'égalité des Territoires, 6 novembre 2018, « Les tiers lieux en milieu rural, catalyseurs de développement territorial », Paris
<https://cget.gouv.fr/agenda/tiers-lieux-milieu-rural-catalyseurs-de-developpement-territorial>
- **CHARMEIL, LARA**, 21 janvier 2016, « Quelle est la recette du bonheur ? Une étude américaine livre la réponse », WE DEMAIN
https://www.wedemain.fr/Quelle-est-la-recette-du-bonheur-Une-etude-americaine-livre-la-reponse_a1596.html
- **DAMGÉ, Mathilde**, 14 décembre 2017, « Les inégalités dans le monde, en hausse depuis quarante ans », le Monde
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/12/14/les-inegalites-dans-le-monde-en-hausse-depuis-quarante-ans_5229478_4355770.html
- **DEBOVE, Laurie**, 29 juillet 2018, « La démocratie ? Fais-la toi-même ! », La relève et la peste
<https://lareleveetlapeste.fr/la-democratie-fais-la-toi-meme>
- **EMPLOIS-CLIMAT**, site internet
<http://emplois-climat.fr/>
- **EN TRANSITION**, Site internet
<https://www.entransition.fr/>
- **HAAS, Laura**, 2018, « Au coeur des ressourceries », l'Appel d'être
<https://www.appel-detre-magazine.com/2018/10/19/au-coeur-des-ressourceries/>
- **JEAN-PREAU, Maylis**, 26 juillet 2018, « Les entreprises veulent racheter les festivals », Le Journal toulousain
<https://www.lejournaltoulousain.fr/culture/les-entreprises-veulent-racheter-les-festivals-57934>
- **LA BELLE DEMOCRATIE**, site internet
<http://labelledemocratie.fr/>
- **LOCHER, Fabien**, 4 janvier 2018, « La tragédie des communs était un mythe », CNRS Le Journal
<https://lejournal.cnrs.fr/billets/la-tragedie-des-communs-etait-un-mythe>
- **MAO, Blaise**, 9 Août 2016, « Le siècle des communs », N°16, Usbek et Rica
<https://usbeketrica.com/article/le-siecle-des-communs>

- **MDAS**, Maison des Associations de Strasbourg, « Valorisation du Bénévolat », site internet
<https://www.mdas.org/benevolat/valorisation/>
- **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**, 25 septembre 2018, « Gestion de la ressource en eau, agriculture et changement climatique : François de Rugy et Stéphane Travert encouragent les « projets de territoire » »
<https://agriculture.gouv.fr/gestion-de-la-ressource-en-eau-agriculture-et-changement-climatique-les-projets-de-territoire>
- **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**, 23 avril 2018, « l'Économie Circulaire »
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-circulaire>
- **NÎMES EN TRANSITION**, site internet
<http://www.nimesentransition.org/>
- **ONU**, « 17 objectifs pour sauver le monde », site internet
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- **ORDI-SOLIDAIRE**, site internet
<http://www.ordi-solidaire.fr/>
- **POUCHARD**, Alexandre, 4 novembre 2014, « Climat : 5 rapports du GIEC, 5 chiffres alarmants », Le Monde
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/04/climat-5-rapports-du-giec-5-chiffres-alarmants_4517326_4355770.html
- **RÉGION OCCITANIE**, « Équipements publics - Création d'espaces associatifs et/ou mutualisés »
<https://www.laregion.fr/Equipements-publics-Creation-d-espaces-associatifs-et-ou>
- **RÉGION OCCITANIE**, « Aides régionales à la réalisation de projets locaux en matière d'économie circulaire et de déchets »
<https://www.laregion.fr/Aides-regionales-a-la-realisation-de-projets-locaux-en-matiere-d>
- **TARDIEU**, Vincent, 30 juillet 2017, « Passer de la société de la consommation à la société de la contribution », Usbek et Rica
<https://usbeketrica.com/article/framasoft-une-amap-du-logiciel-libre>
- **TRANSITION CITOYENNE**, Pacte, site internet
<https://transition-citoyenne.org/pacte/>
- **TRANSITION CITOYENNE**, site internet
<https://transition-citoyenne.org/>
- **TRANSITION CITOYENNE**, l'Ecosystème, site internet

- <https://transition-citoyenne.org/lecoosysteme/>
- **SAILLANS**, site internet de la mairie
<http://www.mairiedesaillans26.fr/>
 - **SIBILLE**, Hugues, 15 janvier 2019, « Débattre et gagner ensemble la bataille des idées », Le Labo de l'ESS
<http://lelabo-ess.org/debattre-et-gagner-ensemble-la-bataille-des-idees.html>
 - **SIBILLE**, Hugues, 10 janvier 2017, « Les Tiers-lieux : là où le travail se transforme », Le Labo de l'ESS
<http://www.lelabo-ess.org/les-tiers-lieux-la-ou-le-travail-se-transforme.html>
 - **S.I.LEX**, Calimaq, 10 juin 2018, « Le Zéro Déchet et l'émergence des « Communs négatifs »
<https://scinfolex.com/2018/06/10/le-zero-dechet-et-lemergence-des-communs-negatifs/>
 - **SUMÈNE**, site internet de la mairie
<http://www.sumene.fr/>
 - **SYMOMA**, site internet
<http://www.symtoma.org/>
 - **VIVRE NÎMES**, février 2019, « Ne jetez plus vos vieux objets, ressourcez-les ! »
<https://vivrenimes.fr/2019/02/ne-jetez-plus-vos-vieux-objets-ressourcez-les/>
 - **WIKI BREST**, site internet
http://www.wiki-brest.net/index.php/Wiki-Brest,_les_carnets_collaboratifs_du_Pays_de_Brest
 - **WIKIPEDIA**, 29 mars 2019, « Edgar Morin »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Edgar_Morin
 - **WIKIPEDIA**, 17 mars 2019, « Elinor Ostrom »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Elinor_Ostrom
 - **WIKIPEDIA**, 29 décembre 2018, « Fondation Ellen MacArthur »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation_Ellen_MacArthur
 - **WIKIPEDIA**, 16 décembre 2018, « Forum Ouvert »
https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9thodologie_Forum_Ouvert
 - **WIKIPEDIA**, 14 avril 2019, « Holacratie »
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Holacratie>
 - **WIKIPEDIA**, 28 mars 2019, « Résilience »
[https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience_\(%C3%A9cologie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience_(%C3%A9cologie))
 - **WIKIPEDIA**, 5 avril 2019, « Richard Stallman »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Stallman
 - **WIKIPEDIA**, 29 avril 2018, « Stigmergie »
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Stigmergie>
 - **WIKIPEDIA**, 3 mars 2019, « Ivan Illich »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ivan_Illich

- **WIKIPEDIA**, 7 avril 2019, « Zéro déchet »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Z%C3%A9ro_d%C3%A9chet

CONFÉRENCES

- **MORIN**, Edgar, **VILLERET**, Patrick, OSONS LES JOURS HEUREUX, conférence du 1er avril 2019, « Le pire est envisageable, mais le meilleur est encore possible », Halle Tropisme, Montpellier
- **HOPKINS**, Rob, conférence du 17 avril 2019, “Demain des territoires en transition ?”, Université de Montpellier

ANNEXES

Annexe 1

<http://unisson.lescommuns.org>

LES COMMUNS, C'EST QUOI ?

Les biens communs (ou "communs") sont des **ressources gérées collectivement** par une communauté selon une forme de gouvernance définie par elle-même.

Ce sont les personnes concernées par une ressource qui sont légitimes pour en déterminer les règles d'accès.

En assurant l'accès équitable et la préservation de la ressource, les personnes et organisations se développent socialement et économiquement.



DES PERSONNES

ayant accès à la ressource



qui créent collectivement



DES REGLES

partagées et adaptatives



pour produire et préserver



DES RESSOURCES

un espace public, un logiciel, des semences, une machine...

Annexe 2

Midi Libre, 19 mars 2017

Midi Libre
midilibre.fr
dimanche 19 mars 2017

PAYS VIGANAIS

Roquedur Un territoire qui réinvente la vie

À Roubignac, une étape pour accroître l'envie d'agir ensemble.

Le week-end du 11 et 12 mars voyait à Roubignac s'organiser un événement Territoire en transition, regroupant une centaine de personnes, moteurs de la transition locale, allant de Nîmes-Alès à Montpellier. Une convergence accueillie par l'association Artimbal, dans son lieu optimisé pour l'accueil de groupes en recherche de développement collaboratif et éthique. Un programme extraordinaire a fait se réunir un arc-en-ciel d'acteurs tels que La Nef (banque éthique), Enercoop (énergies renouvelables), Inpact (convergence alimentaire), les Colibris (collectif citoyen), plusieurs Ressourceries, les Petits Débrouillards (animation scientifique), le collectif Roosevelt (formation citoyenne), Outils-réseaux (numérique collaboratif), SOS Forêt, Marchés paysans, l'association Vivace, créateurs d'habitats légers et autonomes utilisant des matériaux naturels et vivants, nomades modernes...

Au total, une soixantaine de structures agissant sur plus d'une douzaine de thématiques liées aux besoins fondamentaux : se nourrir, habiter, se déplacer, échanger, savoir faire,



■ Une centaine de personnes a participé à ces journées.

financer, agir avec le monde, communiquer, recycler, préserver la biodiversité, etc.

Le numérique, un thème récurrent
Ces groupes ont échangé sur les richesses locales, actions, faiblesses, leviers et freins, avec : comment être plus fort ensemble pour construire dans le respect et le bon sens, notre territoire de demain ? Le numérique pour tous a été un thème récurrent pendant ces deux jours où des nouveaux outils collaboratifs sont apparus pour simplifier nos communications. L'association Rd'évolution qui gère la Ressourcerie du Vigan,

promoteur d'une écologie active et créative en Pays viganais avec le groupe Alternatiba et Transition citoyenne sont à l'origine de cette rencontre. Le but n'est qu'une étape pour mieux se connaître, accroître l'envie d'agir ensemble, mutualiser des compétences dans des projets respectifs et se rapprocher de nos racines. Cette société est en changement. Ils le disent et le montrent : « *Nous sommes les créateurs de la réalité.* » À méditer et à agir.

► Contact@rdevolution.org ; www.rdevolution.org ; 15, quai du Pont, 30 120 Le Vigan.

Annexe 3

www.ressourcerie.fr



Développer une économie solidaire

- Viser comme finalité le service plutôt que le profit, en satisfaisant équitablement les intérêts de tous les acteurs.
- Contribuer sur son territoire à une dynamique de développement local.
 - Viser la création d'emplois pérennes.
 - Faciliter l'insertion des personnes défavorisées (publics peu qualifiés, handicapés,...)
 - Instituer la primauté des personnes sur le capital dans la répartition des revenus issus du travail.
 - Rendre le marché de l'occasion plus attractif.
 - Viser à la responsabilisation et à l'autonomie de tous les acteurs.

Coopérer dans la transparence

- Partager les savoirs et savoir-faire avec l'ensemble des membres du réseau.
- Favoriser la complémentarité et la concertation avec les différents partenaires et interlocuteurs, plutôt que la concurrence.
- Contribuer au développement de relations commerciales équitables entre toutes les parties.
- Mettre en oeuvre ou participer à des actions de coopération avec les autres réseaux actifs dans l'économie solidaire et la protection de l'environnement, au niveau national et international.
- Communiquer sur les actions et les résultats de la structure par des commentaires synthétiques et pédagogiques.
- Participer sur la base des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux à une évaluation régulière au sein du réseau des pratiques et résultats obtenus.

Charte des Ressourceries

Agir pour l'environnement

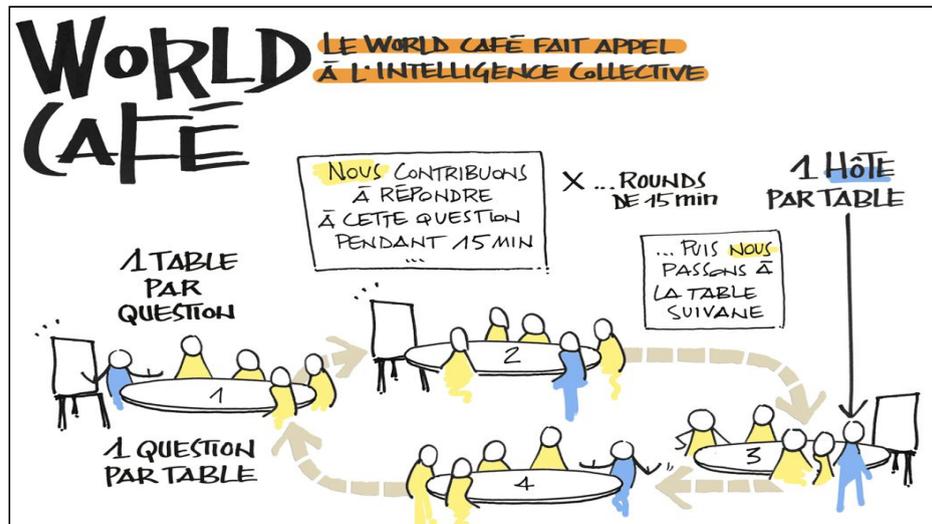
- Entrer dans une démarche de développement durable avec priorité à l'Homme et à l'Environnement.
- Rechercher la valorisation de l'ensemble du gisement des déchets encombrants issus des ménages et des collectivités, et des déchets industriels banals.
- Les valoriser en priorité par Réemploi et Réutilisation.
- Développer les 4 fonctions du concept des Ressourceries, qui sont Collecter, Valoriser, Revendre, et Sensibiliser.
- Communiquer par et sur son action environnementale.
- Promouvoir les comportements permettant de protéger l'Environnement, de diminuer la production des déchets et la consommation d'énergie.

Réseau des Ressourceries - Association loi 1901, 4 rue Delesalle, 59110 La Madeleine, France
tél. +33 (0)3 20 07 01 16 - fax. +33 (0)3 20 07 54 87- contact@ressourcerie.fr - http://www.ressourcerie.fr

Annexe 4

<https://www.myhappyjob.fr> (image) et

<https://www.arec-idf.fr/publication-arene/kit-outils-forum-ouvert> (texte)



L'Intérêt du forum ouvert

- Mobilisation d'un groupe autour d'une question complexe
- Offre une liberté de parole, mais dans un cadre régulé
- « Production » assurée lors du processus, en un temps réduit
- Créativité des aspects abordés et des réponses proposées
- Ouverture à l'imprévu et au lâcher-prise du commanditaire

Posture des participants

- Responsabilisation et auto-organisation
- Les personnes qui se présentent sont les bonnes
- Ce qui arrive est ce qui doit arriver
- Ça commence quand ça commence
- C'est fini quand c'est fini
- "Si vous n'êtes en train ni d'apprendre, ni de contribuer, passez à autre chose !"
- Abeille ou papillon, les participants écoutent ou « pollinisent » les réflexions collectives

Déroulé-type

- Un temps collectif, en cercle, pour accueillir et présenter le dispositif et la problématique à traiter
- Une phase d'émergence : moment d'échange, de discussion et de partage d'expérience qui ouvre la phase de convergence
- Une phase de convergence : pour préparer la mise en action des personnes autour de projets après un vote des priorités
- la création collective de l'ordre du jour
- l'organisation des mini ateliers
- la tenue des mini ateliers, en cercle
- la rédaction des rapports/plans d'actions
- Un temps de clôture du forum ouvert, en cercle

Résultats

- Une production assurée: rapports d'ateliers et plan d'actions, sur un temps court
- Identification de projets et de porteurs de projets hors administration
- Mobilisateur pour l'équipe d'organisation
- Énergisant et galvanisant pour les participants et ambiance conviviale

Annexe 5

Catalogue des formations du Réseau national des Ressourceries

[→ Retour Sommaire](#)

Réseau National des Ressourceries - Offre de formation 2019 18

FORMATION INTRA POUR LES RESPONSABLES ET ENCADRANTS DE RESSOURCERIES / STRUCTURES DE RÉEMPLOI



INTRA 1

DÉCOUVRIR ET METTRE EN OEUVRE DES OUTILS COLLABORATIFS NUMÉRIQUES DANS SA STRUCTURE

PUBLIC CIBLE

Responsables et encadrants de Ressourceries / structures de réemploi

DURÉE

2 jours consécutifs

TARIF

Tableau p. 16 [ici](#)

Prérequis / autres informations

- Cette formation nécessite une bonne connexion internet sur le lieu de la formation. Il est préférable qu'il y ait plusieurs postes informatiques disponibles.
- Les participants doivent avoir une pratique de base du numérique (bureautique et navigation Internet), et il est préférable que le groupe ait réfléchi à un projet collectif (ex: partage des communs).
- La création d'un outil sur mesure, répondant aux besoins identifiés par le groupe, sera le fil conducteur de cette formation alternant théorie et pratique (sur l'exemple de l'outil conçu par et pour le Réseau National des Ressourceries).
- Un service supplémentaire sera proposé par le formateur pour accompagner à distance la mise en œuvre, l'utilisation et le développement de l'outil sur du moyen terme.
- Ce contenu et les outils utilisés lors de la formation sont issus de l'expertise de l'association « Outils Réseau » et sont protégés par la licence « Creative Commons ».

OBJECTIFS

- Maîtriser les éléments clés du travail collaboratif en couplant une approche en présentiel avec les outils et méthodes issus du monde numérique
- Développer une culture de la collaboration
- Produire des biens communs dans un groupe
- Savoir choisir et utiliser les outils numériques collaboratifs
- Concevoir et construire un outil sur mesure pour animer un projet collaboratif

PROGRAMME

JOUR 1 IDENTIFIER LES ENJEUX D'UNE DYNAMIQUE COLLABORATIVE DANS LA CONDUITE D'UN PROJET ET LA METTRE EN PLACE

- Connaître les enjeux de la coopération et s'organiser en conséquence
- Découvrir les outils collaboratifs existants et leurs usages au quotidien
- Découvrir et pratiquer les fonctionnalités de base du YesWiki
- Identifier les biens communs de la structure

JOUR 2 CO-CONSTRUIRE UN OUTIL COLLABORATIF NUMÉRIQUE EN FONCTION DES BESOINS IDENTIFIÉS PAR LE GROUPE

- Structurer l'outil collaboratif en terme de besoins et d'usage
- Connaître les fonctionnalités avancées du YesWiki (création de questionnaires)
- Mettre en place une veille numérique efficace dans sa structure
- Comprendre les licences libres et la propriété intellectuelle (utilisation et diffusion d'informations)
- Organiser l'animation, l'utilisation et le développement de l'outil